NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

71e ANNEE.—No. 27 SAINT-HYACINTHE, P. Q. VENDREDI, 31 AOUT, 1923

A L'APPROCHE DE L'HIVER

LES MINEURS DE CHARBON AMERICAINS FERONT-ILS LA GREVE? — GOMPERS ET LE PRESIDENT COOLIDGE.— INTERNATIONALE ET C. G. T.

L'hiver approche tranquillement, plus vite même que les autres années, car l'été ne fut que l'ombre de soi-même, et que l'on grelotte trois jours sur cinq, ou peu s'en faut, depuis le commencement de juin. Une fois de plus, on entreprendra les mois d'hiver avec la crainte toujours présente d'une disette de charbon. Les mineurs d'anthracite américains, après des menaces connues depuis longtemps, sont à la veille encore de déclarer grève. C'est domain, 1er septembre, que la question en litige doit être tranchée. Continueront-ils leur travail ou ne le continueront-ils pas ?

Des négociations, entamées depuis au-delà d'une semaine avec les propriétaires des mines, n'ont donné des résultats que plus ou moins aléatoires. M. Lewis, l'éternel M. Lewis, aussi enragé à fomenter la révolution sociale que son compère juif Gompers, tient mordicus à la grève, et conseille à ses tenants d'égorger ni plus ni moins les producteurs de charbon, — au sens pécuniaire, — quelques que puissent être pour le peuple les conséquences d'une grève.

Il n'y a pas une semaine, employeurs et employés étaient en complet désaccord. Les mineurs demandaient une augmentation de $2 par jour pour les hommes travaillant à la journée, de 20 pour cent pour les autres catégories d'ouvriers. Les *unions* exigent en plus la reconnaissance, par les patrons, de neuf autres demandes très précises, touchant les conditions de travail, les façons de peser et mesurer le charbon miné, etc. La situation est devenu si tendue à un moment qu'on ne pouvait envisager autre chose que la grève inévitable. A moins, comme disaient les journaux, qu'on ait à compter avec une intervention extérieure, gouvernementale ou autre.

Une intervention gouvernementale. On a fait une expérience de ce genre l'an dernier aux Etats-Unis. Le président Harding a discuté lui-même la situation avec les meneurs ouvriers, mais les résultats définitifs ont été plus que modestes. Chacun en fut un peu quitte pour ses peines. Une nouvelle tentative, si elle n'est pas menée d'une façon plus catégorique et énergique, n'est pas nécessaire.

D'autre part, comme on est en mesure de le présumer, le nouveau président Coolidge n'est pas homme à se laisser mener, comme un chien docile en laisse, par les *trades-unions* de l'Internationale. On l'a vu à l'oeuvre dans une circonstance particulière, précisément à l'occasion d'une grève des policiers de Boston, télégraphiant à Samuel Gompers lui-même, le chef des fauteurs de désordre, et lui signifiant énergiquement que lui et ses hommes étaient dans leur tort, et que la nation ne devait pas être sacrifiée à leurs ambitions. C'est cette fois-là qu'il formula sa fameuse phrase : que personne, en quelque endroit que ce fût, et en quelque temps que ce soit, n'avait le droit de faire une grève au préjudice du public. *There is no right,* disait-il, *to strike against the public safety, by anybody, anywhere, anytime.* Le mot fit le tour des Etats-Unis en quelques heures et désigna bientôt son auteur comme une figure nationale sur qui le peuple américain devait compter.

Aujourd'hui qu'il a le pouvoir, qu'on lui a confié les intérêts et l'avenir de la nation, ce même peuple se tourne vers lui, espérant qu'il tiendra les promesses qu'on voyait poindre en lui, et qu'il saura ramener à l'ordre, pour de bon, les énergumènes qui larmoient sur les misères du prolétariat, s'enrichissent aux dépens de la plèbe et conduisent, avec des sentences creuses et des poses tragiques, leurs suivants à la ruine.

Coolidge restera-t-il, comme on l'espère, à la hauteur de la situation? Il a devant lui une tâche énorme, aux aspects éminemment divers, et pourra-t-il accorder à ce problème de la grève éternelle toute l'attention qu'il faudrait? Saura-t-il appliquer à ce cancer des civilisations modernes les remèdes efficaces, et trouver les traitements énergiques qu'il exige? On le souhaite ardemment, pour lui, pour le peuple américain, pour le bien général de la nation et de l'univers civilisé.

Lui faudra-t-il un jour en arriver aux mêmes décisions que le gouvernement français et couper le mal dans sa dernière racine apparente? Souvent, on se demande si ce ne serait pas là le moyen définitif de réduire Gompers et sa bande à la raison? Les hommes, les travailleurs d'une même classe ont le droit de s'associer, de travailler en commun pour le bien général de la catégorie dont ils sont. Mais une mauvaise interprétation de ce droit peut rapidement conduire à des abus, et c'est contre ceux-ci qu'il faut réagir.

Et si M. Coolidge pouvait ordonner un jour la dissolution de l'Internationale aux Etats-Unis, comme a fait en France le gouvernement français pour la Confédération du Travail, la C.G.T., ce serait dans le pays, partout, un soupir unanime de soulagement.

Cela ne se fera pas tout de suite. Mais cela peut venir aussi au moment où l'on s'y attendra le moins.

Harry Bernard

OU LE "CLAIRON" MENT...

LE JOURNAL DU MAIRE DEPLACE LA QUESTION ET ATTAQUE A COUPS DE FAUSSETES. — LA TACTIQUE ! — LE MAIRE, ET CERTAINS ECHEVINS ONT ETE SOUVENT CONTENTS QUE LE PATRONAGE PUISSE HEBERGER DES ETRANGERS, EN L'OCCURENCE LEURS PARENTS..

Le *Clairon,* naturellement, commence par déplacer la question. Cela peut être une tactique, la tactique des lâches et des lâcheurs. Puisqu'on ne pouvait faire avaler au peuple les largesses du conseil de ville à l'endroit du Patronage, jouons d'une autre corde, prenons une autre lyre. C'est pourquoi ce braillard de *Clairon* essaye cette fois de faire passer le R. P. Tremblay, supérieur du Patronage de cette ville, pour un vil exploiteur, purement et simplement.

D'abord, relevons dans le dernier *Clairon,* (24-8-23), deux fieffées menteries. Il est absolument faux que le Père Tremblay ait fait savoir *discrètement* aux intéressés qu'il pouvait prendre en pension des enfants de l'extérieur, moyennant finances, et les envoyer à l'école comme de pauvres orphelins, épargnant ainsi aux parents une dépense de $20.00 par année, pour fins scolaires, et privant en même temps la Commission Scolaire de cette même somme de $20.00 pour chacun des enfants ainsi pensionnés et instruits.

C'est encore un mensonge de dire que la Commission Scolaire a demandé au Père Tremblay de cesser son exploitation du public, telle qu'exposée par la feuille de chou du maire. Voilà deux points que le *Clairon* aurait de la difficulté à prouver devant un tribunal.

Maintenant, parlons de la situation du Patronage vis-à-vis de la ville, et de celle de la ville par rapport à celui-ci.

Le Patronage est une maison de charité, de formation religieuse et morale, fondée dans le diocèse, pour les besoins du diocèse d'abord, pour les pauvres en général, à la demande de Mgr de Saint-Hyacinthe.

Il arrive incidemment que le Patronage recueille des orphelins de l'étranger, car la charité ne fait pas de ces distinctions coutumières au conseil de ville. Mais c'est la ville elle-même qui bénéficie la première, toujours, du Patronage. Celui-ci a toujours accepté les enfants de la ville qui y ont été placés, y compris ceux que le conseil de ville lui envoie depuis dix-huit ans sans jamais lui payer un sou de dédommagement. Le conseil n'a jamais offert un sou pour la pension de ces enfants, et le Patronage ne lui a jamais rien demandé.

Quant aux enfants qui ne sont pas du diocèse, ils payent leur pension, et la ville ni personne n'en souffre. Le maire Bouchard sait comme tout le monde, et le conseil avec lui, que les enfants ainsi placés n'ont *pas de fortune,* que le Patronage les reçoit à un prix dérisoire, parce qu'ils sont pauvres. Il n'est donc pas possible au Père Tremblay de payer argent comptant pour l'instruction qu'ils reçoivent dans les écoles de la ville.

Le Père Tremblay d'ailleurs, au nom du Patronage,—le journal du maire paraît l'ignorer,—à la suite d'échange d'idées avec la Commission Scolaire, a pourvu à dédommager celle-ci selon ses moyens et les circonstances, des services rendus aux petits orphelins. La Commission a accepté comme raisonnable l'offre que lui a fait le Patronage, se montrant ainsi plus sensée et plus logique que le conseil de ville, qui n'a jamais répondu aux propositions faites par le Père Tremblay, relativement au règlement des taxes qu'on lui réclame aujourd'hui devant les tribunaux.

Il y a un autre point. Ce n'est peut-être pas un mal, quoi qu'en pense le *Clairon,* que le Patronage admette des orphelins des paroisses du diocèse et même de l'extérieur du diocèse. Par exemple, il y a beaucoup de familles de la ville qui ont été très contentes, dans le passé, de pouvoir y placer, qui un neveu, qui un cousin. A maintes reprises, on a supplié le Patronage de donner ainsi asile à un parent de l'étranger. Et cela est tellement vrai que plusieurs membres du conseil de ville, y compris le maire Bouchard lui-même—nous publierons les noms des autres, s'il le désirent — ont eu à certain moment au Patronage, ou y ont encore, actuellement, des parents. Pour être plus précis, nous dirons qu'un petit cousin de M. T.D. Bouchard, cousin dont le père résidait à Montréal, fut hébergé pendant de longs mois au Patronage, et qu'un autre de ses parents, qui n'est pas de Saint-Hyacinthe non plus, y est encore de ce temps.

Le *Clairon* pourra essayer de jeter de la poudre aux yeux tant qu'il voudra, il ne réussira pas à rapetisser une oeuvre comme le Patronage, à salir un homme comme son supérieur.

Le Père Tremblay ne s'est jamais plaint non plus de s'être appauvri à Saint-Hyacinthe. Il ne s'y est ni enrichi ni appauvri. Il a essayé d'y établir son oeuvre en faisant le bien et pratiquant la charité, sans plus.

C'est drôle comme cette idée de gagner de l'argent, d'amasser de l'argent, de s'enrichir, de faire fortune, domine toujours dans l'entourage immédiat du *Clairon.* Tous ces pauvres politiciens qui sont à la remorque du maire ne peuvent pas comprendre, ne peuvent se mettre en tête qu'on puisse travailler pour autre chose que des pièces sonnantes. Ces hommes ont la hantise de la piastre. C'est incompréhensible pour eux qu'une maison comme le Patronage fasse le bien pour le bien,—comme d'ailleurs les autres institutions de charité. C'est pourtant ce qui est.

L'Illettré

En marge des événements

Chacun son rôle

Le *Saint-Laurent,* l'excellent hebdomadaire de la Rivière-du-Loup, ridiculise, et non sans raison, nos Canadiens du Québec qui font leurs achats à Toronto, par l'entremise des catalogues Eaton et Simpson, pour ne citer que ceux-là. Nous achetons beaucoup en Ontario, nous y achetons trop. C'est une mauvaise habitude enracinée chez nous, et qu'il faudra arracher. On a calculé que le Québec envoyait chaque année dans l'Ontario, en moyenne, la jolie somme de $10,000,000.00. C'est autant de perdu pour nos marchands locaux et de la province. Mais si ce n'est pas bien pour nous, pour notre intérêt en général, d'aller dépenser en terre ontarienne l'argent que nous gagnons dans le Québec, il faut admettre que nous y sommes souvent forcés par les circonstances. Trop de marchands, dans les petits centres, dans les villes provinciales et les villages, vendent trop cher, font ou non des profits exorbitants, mais vendent trop cher. C'est pourquoi le peuple va acheter ailleurs. Ce n'est pas pour les beaux yeux des marchands ontariens qu'il va acheter à Toronto. C'est parce que cela fait son affaire, et celle de sa bourse. Le consommateur ne devrait pas acheter à l'étranger, mais les marchands de chez nous doivent le mettre en état d'acheter dans la ville où il vit. Dans cette affaire, chacun a son rôle. Il ne faut pas mettre tout le blâme d'un même côté. Qu'on y pense un peu.

L'annonce paye

L'invasion de nos foyers canadiens français par les catalogues ontariens, indique sûrement que l'annonce vaut quelque chose. La meilleure preuve, ce sont nos dix millions qui prennent régulièrement leur envol, chaque année, vers l'Ontario. L'annonce paye, et paye considérablement. Il y a longtemps que les hommes d'affaires de l'Ontario l'ont découvert, à preuve les milliers de catalogues qu'ils prennent la peine de faire imprimer et distribuer, à des coûts énormes. Comme l'annonce rapporte dans les grandes entreprises, elle rapporte dans les plus petites, dans d'autres proportions si l'on veut, mais elle donne des résultats tangibles, qui peuvent se compter en piastres et en sous. Nos marchands locaux, nous l'avons dit et répété, ne paraissent pas distinguer assez cette vérité. Il faudra qu'ils y arrivent, et ils se féliciteront alors d'y avoir recours. L'annonce locale est une valeur de tout premier ordre, que le journal local est censé logiquement répandre. Le jour où l'on fera la cohésion de ces forces, commerce local et feuilles locales, on aura vite constaté un développement intéressant de l'un et des autres. L'union fait la force, ici comme ailleurs, comme toujours.

L'égoisme national

Il y a chez nous beaucoup de gens, c'est entendu, qui ont l'habitude, ou la manie, d'acheter à l'étranger. C'est dans les moeurs, cela ne passera pas tout de suite. Mais est-on dans l'obligation, parce qu'on veut acheter en dehors de son village ou de la ville où l'on réside, de s'adresser infailliblement à Toronto? Nous ne le croyons pas. S'il y a quelque chose, nous devrions plutôt nous tenir à cent lieues de Toronto. Inutile de mettre les points sur les i. En tout cas, les gens qui ne peuvent faire autrement, devraient savoir qu'une maison canadienne française, la maison Dupuis de Montréal, pour être précis, a depuis quelques années un service de vente par correspondance, du même genre que celui de Simpson ou d'Eaton. Qu'on demande donc à la maison Dupuis son catalogue! Cela permettra des comparaisons intéressantes, ouvrira des horizons nouveaux. Il n'est pas absolument nécessaire que nous passions notre temps à gagner de l'argent pour enrichir l'Ontario. Charité bien ordonnée commence par soi-même. En matière nationale, il n'y a rien de mieux que d'être égoiste. L'égoïsme national est une des conditions de salut pour un peuple.

Qu'il donne l'exemple !

La *Minerve* s'en prend à sir Henry Thornton, le directeur des Chemins de Fer Nationaux. Le gouvernement a lancé dernièrement un emprunt de plus de $22,000,000.00 pour acheter le matériel nécessaire aux chemins de fer. Le peuple a payé, est allé jusqu'au fond de sa bourse, encore une fois, pour fournir l'argent demandé. Or, maintenant que sir Henry a l'argent a sa disposition, il paraît que, d'après la *Minerve,* il est allé placer ses commandes aux Etats-Unis. Il a besoin pour le réseau d'Etat de 3000 wagons nouveaux, et c'est aux Américains que M. Thornton demande de les construire. Cela quand nous avons au pays les usines nécessaires, l'outillage qu'il faut, des hommes expérimentés pour exécuter le travail. Si tout ceci est vrai, la conduite de M. Thornton n'est pas plus expliquable que justifiable, quand notre monde manque d'ouvrage, que les nôtres passent par centaines aux Etats-Unis, que nos manufactures travaillent à temps réduit, par défaut de commandes. Le mot d'ordre est partout d'encourager l'industrie nationale. Il serait au moins logique que le gouvernement donne l'exemple.

Les journalistes ?

On aura remarqué que, parmi les dix-sept boursiers nommés par le gouvernement provincial, pour aller étudier en Europe, il n'y a pas un seul journaliste. Le gouvernement a indiqué qu'il avait essayé de distribuer ses largesses dans la plupart des professions.. On compte en effet, parmi les boursiers, des prêtres, des médecins, des chimistes, des professeurs, des musiciens, etc. Ce souci de justice est bien, mais il fait regretter d'autant plus que les journalistes aient été oubliés. Eux à qui le public demande tant, sur qui les politiciens comptent tant quand il s'agit de leur publicité, on les oublie lorsqu'arrive l'époque des honneurs. Quelques jours avant les nominations, les journaux désignaient, comme élu probable, M. Ferdinand Bélanger, rédacteur à *l'Action Catholique* de Québec. A la dernière minute, M. Bélanger a été ignoré. Il n'est pas impossible qu'il y eût parmi les choisis des hommes qui ne le valent pas. Mais les plus dignes ne sont jamais les plus appréciés. Et M. Bélanger a cela contre lui qu'il trime dans un journal indépendant et franc, qui ne ménage ses vérités à personne, pas plus au gouvernement qu'aux individus, quand l'occasion le demande. Et l'on sait comme l'esprit d'indépendance, la liberté de parole, la franchise d'expression, sont peu prisés, généralement, par les gouvernements.

Et le nôtre ?

Sir Auckland Geddes, l'ambassadeur anglais aux Etats-Unis, est attendu de nouveau à Washington, après un voyage de quelques mois en Angleterre. Il a annoncé qu'il comptait garder son poste, aussi longtemps du moins que sa santé le lui permettrait. Cela annulle bien des espoirs, et n'avance en rien non plus la question de notre ambassadeur à Washington. Le plénipotentiaire canadien dans la capitale américaine, dont la nomination est approuvée depuis la session fédérale de 1920, se fait pour le moins attendre.

Miss et Mademoiselle

Nous tenons à signaler une nouvelle manifestation d'anglicisation dans nos campagnes, chez les jeunes filles. Nous recevons des lettres, des correspondances, signées *Miss* Un Tel, ou il est question de *Miss* par ci et de *Miss* par là. Certaines même font imprimer des cartes de visite, exigeant le *Miss.* Les demoiselles qui sont prises de cette subite démangeaison d'anglicisme ne se relèvent pas par aucun côté. Elles se diminuent au contraire fortement dans l'opinion de tout le monde. Espérons qu'il n'y a là que légèreté, et que l'on reviendra vite à la saine raison.

H. B.

UNE LETTRE DU R. P. TREMBLAY

Nous publions ci-après une communication que nous fait tenir le R.P. Ls.-Eugène Tremblay, supérieur du Patronage Saint-Vincent de Paul de cette ville, avec prière d'insérer:

St-Hyacinthe, 28 août 1923
Monsieur le Directeur
du Courrier de St-Hyacinthe,
St-Hyacinthe, P.Q.

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver ci-joint copie d'une lettre que j'adresse ce même jour à Monsieur le Directeur du journal "Le Clairon", avec demande d'insertion dans sa prochaine édition.

Je vous serais reconnaissant de donner place à la même communication dans votre édition de cette semaine.

Veuillez agréer à l'avance mes remerciements.

Votre tout dévoué,
L.-Eug.- TREMBLAY,
P.S.V.

St-Hyacinthe, 28 août 1923
Monsieur le Directeur
dujournal "Le Clairon"
St-Hyacinthe, P.Q.

Monsieur le Directeur,

Je n'ai pas l'intention d'entrer en polémique avec votre journal, dans la campagne à laquelle vous avez jugé bon d'ouvrir, depuis un certain temps, vos colonnes contre l'Oeuvre du Patronage de cette ville.

Toutefois, je dois relever d'une façon toute spéciale deux affirmations contenues dans un article de votre dernière édition, (24 août 1923) et intitulé "L'industrie du Père Tremblay", en rapport avec le fait que l'Oeuvre du Patronage utilise, pour faire instruire les enfants qu'elle protège, les services des écoles publiques de St-Hyacinthe, et nommément ceux de l'Académie Girouard.

Voici ces deux assertions:

I.—"Il (le Père Tremblay) fait savoir discrètement aux citoyens des municipalités environnantes que s'ils veulent bien faire instruire leurs enfants, ils n'ont qu'à les mettre en pension au Patronage pour tant par semaine; le Père Tremblay verra à les faire instruire à l'Académie Girouard. C'est évidemment une bonne proposition pour les pères de famille. Ils acceptent l'offre du Père Tremblay en assez grand nombre.

Le Père Tremblay retire l'argent et ce sont les contribuables de St-Hyacinthe qui paient pour instruire ces enfants."

Cette affirmation est absolument fausse; et si on lui rattache l'entre-filet qui lui est apporté comme complément dans le même article, à savoir:

"S'il (le Père Tremblay) voulait calculer ce qu'il aurait dû payer à la Commission Scolaire pour les enfants des étrangers qu'il a fait instruire chez nous, il aurait assez pour acquitter ce qu'il doit à la ville."

elle insinue que le Supérieur de l'Oeuvre du Patronage se serait fait verser pour la Commission Scolaire de St-Hyacinthe, des fonds qu'il aurait retenus illégitimement. Ce qui est également faux.

II.—"Ils (les Commissaires d'école) avertirent le Père Tremblay que cette exploitation devait cesser."

Je dois à l'honneur de Messieurs les Commissaires d'école de St-Hyacinthe, comme à l'honneur de l'Institution que ces lignes atteignent avec eux dans sa réputation, d'apporter à cette deuxième affirmation comme à la première, la plus énergique dénégation.

Ee je vous demande, Monsieur le Directeur, de vouloir bien insérer dans la prochaine édition du "Clairon" la présente mise au point.

Votre tout dévoué,
L.-Eug. TREMBLAY,
P. S. V.
Supérieur de l'Oeuvre du
Patronage
de St-Hyacinthe

En 4ième page

Vu l'abondance de matière éditoriale, nous renvoyons en quatrième page un article du *Bulletin Paroissial* de Lévis, sur les patronages.

AGRICULTURE

Travaux de culture contre les mauvaises herbes après la moisson

(Notes des Fermes Expérimentales)

Le printemps est le meilleur moment pour faire la guerre aux mauvaises herbes, et la meilleure précaution à prendre -- celle qui contribue le plus au succès -- est l'emploi de semence propre, bien nourrie, d'une bonne variété, semée tôt dans un sol fertile, bien drainé et bien ameubli. La récolte qui pousse vigoureusement au début peut mieux tenir tête à ses ennemis. Cependant, en dépit des meilleurs soins, il y aura toujours des mauvaises herbes qui exigeront quelques soins supplémentaires. Parmi les récoltes binées, ces soins peuvent être donnés toute la saison, et spécialement avant la moisson ; parmi les céréales et le foin, on n'a que peu d'occasions de le faire avant d'enlever la récolte. Si l'on n'attend pas trop longtemps, on peut encore maîtriser beaucoup de mauvaises herbes dans ces récoltes et pour quelques-unes, c'est le moment le mieux choisi.

Certaines mauvaises herbes, comme l'herbe à poux, et le charbon de Russie poussent rapidement vers cette époque. Dans une céréale enherbée, on peut être obligé de se servir de la faucheuse pour maîtriser la pousse des mauvaises herbes ; quant aux autres chaumes, il faut les travailler au moyen d'une herse à disques ou d'un cultivateur ou les abourer très légèrement. Ces façons empêchent les mauvaises herbes de répandre leurs graines ; elles créent également des conditions favorables pour la germination des graines qui se trouvent déjà dans le sol de surface et qui peuvent être détruites par les labours d'automne, données plus tard. Certaines graines, la folle avoine par exemple, germent difficilement, si elles le font, la première saison, mais tous les cultivateurs qui ont pratiqué le déchaumage savent qu'en des années favorables, on peut faire germer beaucoup de mauvaises herbes.

Il eat bon également de labourer les prairies sales après la coupe du foin, à la première occasion. Les mauvaises herbes vivaces, comme les chiendent, laiteron, chardon du Canada, épervières, grande marguerite, etc, sont peut-être à leur moment le plus faible lorsqu'elles ont épuisé leur réserve de provision pour mûrir leurs graines et on les prévient en coupant le foin à temps. Ce n'est pas toujours le moment le plus facile pour le labour cependant, mais la sécheresse du sol, si l'on peut passer la charrue, est un avantage de plus pour détruire les mauvaises herbes. On pourrait même ne pas toucher au chiendent jusqu'à ce que le sol soit assez sec. Il est unitile que le labour fait à cette époque soit profond, surtout pour le chiendent. Il suffit qu'il soit assez profond pour passer par-dessous les tapis de rhizomes. Après le labour, on doit chercher à tirer ces rhizomes pour les exposer au soleil, au moyen d'une herse à ressort, ou d'un autre instrument. Quant aux chardons ou aux laiterons, il n'est pas aussi facile de les combattre ; le meilleur moyen est de se servir d'un cultivateur à pieds de canard pour couper toute la végétation au fur et à mesure qu'elle parait. Ces façons culturales données après l'enlèvement de la récolte, aident beaucoup à nettoyer le champ ou du moins à le préparer pour une culture sarclée l'année suivante. Un assolement qui permet une culture de ce genre tous les quatre ou cinq ans permet de maîtriser assez bienoutes les mauvaises herbes.

Beaucoup des pires mauvaises herbes sont généralement des herbes, de talus, de pacage et d'endroits incultes; il faut les couper au moyen de la faucheuse ou de la faux, ou les arracher à la main après une pluie pour les empêcher de répandre leurs graines. Les endroits que l'on peut labourer et nettoyer peuvent être réensemencés plus tard si on le désire avec des graminées ou des trèfles à pousse plus vigoureuse, qui occupe entièrement le sol. Un peu de soins de ce genre dans les coins perdus de la ferme accomplit des merveilles en améliorant l'apparence des champs, tout en supprimant un danger pour la récolte et en créant de meilleures relations avec nos voisins. Après la mi-été ces mauvaises herbes deviennent rapidement visibles et peuvent exiger quelques-unes des heures ou des demi-journées de loisir que nous laisse la pluie.

Herbert Groh,
Service de la botanique,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

:o:

L'entretien des plantes-racines

(Notes des fermes expérimentales)

On bine et on sarcle les plantes-racines pour quatre objets différents ;-- (1) pour détruire et empêcher la pousse des mauvaises herbes ; (2) pour ouvrir plus ou moins la texture du sol et créer des conditions d'uniformité qui favorisent la pousse ; (3) pour modifier le mouvement de l'air et de l'air dans le sol ; (4) pour changer l'état du sol afin de le rendre plus chaud ou plus froid.

Il faut se mettre à biner dès que les mauvaises herbes commencent à apparaitre ; en fait il vaut beaucoup mieux s'y mettre avant que les mauvaises herbes ne s'enracinent ; le moyen le plus facile en effet de détruire une mauvaise herbe est de l'exposer au chaud soleil tandis qu'elle germe. Si les hersages ont été bien faits, on peut commencer à biner avec une bineuse (ou un cultivateur) dont les dents ont de 2 à 2½ pouces de large, mais si le sol est en mottes, il faudra se servir pour cela d'une bineuse à dents étroites. Assurez-vous, dans tous les cas, que la bineuse ait un nombre suffisant de dents pour bien recouvrir tout le sol, c'est à-dire que toute la surface du champ soit parfaitement remuée à une profondeur de deux à trois pouces.

La meilleure bineuse pour commencer est celle dont les dents sont étroites, car elle rejette pas la terre par-dessus les jeunes plantes et on peut biner plus près des plantes. Plus tard, les dents plus larges valent mieux et à mesure que la saison des binages avance et que les plantes s'enracineut plus profondément, il faut rétrécir la bineuse et l'enfoncer plus profondément au centre des rangées.

Le meilleur moyen de faire ce travail est de biner d'abord dans un sens sur tout le champ ; un jour ou deux plus tard, on fait passer la bineuse dans une direction opposée à la précédente. On continue à biner à intervalles tant que la machine ou le cheval n'abiment pas les plantes.

Voici, en peu de mots, les raisons pour lesquelles on bine : les particules du sol sont arrondies et lorsqu'elles sont massées ensemble, sans être serrées, elles laissent beaucoup d'espaces non occupés. Ces espaces vides dans le sol sont nécessaires pour que l'air et l'eau puissent circuler et que les fibres des racines puissent s'étaler ; c'est aussi là qu'habitent les microorganismes qui forme l'azote assimilable, employé par les plantes cultivées. Si ces particules du sol sont trop grosses ou qu'elles ne soient pas assez serrées et que la pluie passe à travers le sol trop librement, l'eau se trouve bientôt hors de la portée des plantes; elle ne revient pas assez rapidement par l'action capillaire pour satisfaire aux besoins de la récolte, Si les particules sont trop petites et qu'elles sont trop serrées les unes contre les autres, l'eau circule très lentement et l'air est exclus du sol. Lorsque l'eau se dessèche, les particules sont cimentées ensemble très fortement par les sels, qui sont devenus trop concentrés pour rester en solution. Il arrive donc que les fibres des racines ne peuvent plus séparer les particules du sol, le système radiculaire de la plante ne peut plus se développer, les plantes ne peuvent plus se procurer les aliments qu'il leur faut et le rendement de la récolte en souffre. Si l'on pratique des binages coutinuels et énergiques, on corrigera les conditions nuisibles dont nous venons de parler, il faudra moins de sarclages et l'on aura de meilleurs rendements et de meilleurs bénéfices. C'est là le but que doit viser tout bon cultivateur.

W. W. Baird,
Régisseur,
Station expérimentale de Nappan,
N. E.

:o:

En arrachant ses pétales vous ne cueillez pas la beauté de la fleur.

La bonne façon et la mauvaise façon d'élever les génisses

(Notes des Fermes Expérimentales)

Ce que la nourriture peut faire.— *La bonne vache nait-elle bonne*, ou peut-on la faire ? Pour répondre à cette question il a fallu et il faudra encore beaucoup de recherches patientes et bien conçues. La question est encore loin d'être réglée mais nous avons des données à ce sujet qu'il peut être utile de faire connaitre. On sait que la nourriture affecte la taile le type et la production ; il faudrait un livre tout entier pour couvrir ces points mais quelques mots sur ce sujet ne seront pas hors de propos.

L'effet de la nourriture sur la taille.— Il n'y a pas de doute qu'une génisse qui reçoit une forte portion de grain fait une vache plus forte que celle qui n'est nourrie que de gros fourrages, mais la différence de taille est beaucoup plus marquée pendant les quelques premières années et moins à la maturité. Les expériences conduites dans le Missouri montrent qu'à l'âge de dix-huit mois la hauteur au garrot d'une génisse bien nourrie est de 3.5 pouces de plus que chez une génisse mal nourrie, tandis qu'à maturité la différence n'était plus que de un pouce.

L'effet de la nourriture sur le type.— Une bonne alimentatien peut affecter temporairement le type en ce sens que les génisses bien nourries sont plus lourdes et qu'elles ont une conformation épaisse au lieu de la conformation anguleuse que l'on recherche chez la bonne vache laitière. Cependant si la génisse a hérité de ses parents une bonne aptitude laitière, cette couche de graisse disparaît généralement pendant sa première période de lactation et elle devient plus tard une tout aussi bonne laitière que sa sœur, moins bien nourrie.

L'effet de la nourriture sur la production.— Il y a quelques années à Cap-Rouge nous avons fait une expérience, sur deux génisses jumelles afin de réduire au minimum les risques d'erreur. L'une de ces génisses a été bien nourrie et a produit pendant ses deux premières périodes de lactation 11,392 livres de lait titrant 5.75 de gras et elle s'est inscrite au Livre d'Or. Sa sœur n'était pas aussi bien nourrie et a produit 3,767 livres de lait titrant 4.45 de gras pendant ses deux premières périodes de lactation et elle n'a pu naturellement s'inscrire au Livre d'Or. Mais les expériences conduites aux Etats-Unis ont démontré que " la tendance laitière d'une vache adulte n'est pas influencée d'une façon appréciable par les variations ordinaires dans la ration donnée pendant la période de croissance. "

Dans cerlaines conditions, comme par exemple lorsqu'on prépare des animaux de race pure pour la vente ou pour l'exposition, ou lorsqu'on désire augmenter quelque peu la taille, il pourrait être avantageux de donner une très forte ration de grain, et il n'est pas à craindre de nuire aux génisses en ce faisant car si les vaches viennent d'une bonne souche elles perdront cet excès de graisse bientôt après le vêlage. Mais, en général, le système le plus avantageux est le système intermédiaire entre les deux extrêmes : -- tenir les bêtes sur de très bons pacages, sans leur donner du grain, et, à d'autres époques leur donner tout le foin du trèfle qu'elles peuvent consommer, avec de l'ensilage et des racines lorsqu'on le peut et une ration de grain de 2 à 3 livres par tête et par jour, suivant l'âge.

Gus. Langelier, Régisseur,
Station expérimentale,
Cap Rouge, Qué.

2 DANS 1
Cirage à Chaussure
La Boîte Economique

Exposition du Comté de St-Hyacinthe 14 et 15 aout 1923

LISTE DES PRIX ACCORDÉS

Taure de 1 an.—1, Mme H. Lussier; 2, Rodrigue Beauregard; 3, Lucien Blanchette; 4, Louis Laflamme.

Génisse de 6 mois à 1 an.—1, Lucien Blanchette; 2, Mme H. Lussier; 3, Wilfrid Beauregard.

Génisse de moins de 6 mois.—1, Lucien Blanchette; 2, Mme H. Lussier; 3, Rodrigue Beauregard.

Troueau de 3 vaches et 1 taureau. — 1, Rodrigue Beauregard; 2, Mme H. Lussier; 3, Adélard Houle; 4, Lucien Blanchette; 5, Wilfrid Beauregard.

Troupeau de 1 veau et 3 génisses de l'année.—1, Adélard Houle; 2, Lucien Blanchette; 3, Rodrigue Beauregard.

Bétail Croisé

Vache à lait.—1, J.B. Lussier; 2, Frs Choinière; 3, Mme H. Lussier; 4, Wilfrid Beauregard; 5, William Bousquet; 6, Elphège Lagassé

Vache de 3 ans.—1, Mme H. Lussier; 2, Elphège Lagassé; 3, Wilfrid Beauregard; 4, Ernest Lagassé.

Vache de 2 ans.—1, William Bousquet; 2, J.B. Lussier; 3, Léopold Lussier; 4, Mme H. Lussier.

Taure de 2 ans.—1, Léopold Lussier; 2, Wilfrid Beauregard.

Taure de 1 an.—1, Léopold Lussier ; 2, Napoléon Solis; 3, J.B. Lussier; 4, Elphège Lagassé.

Génisse de l'année—1, William Bousquet; 2, Albert Rainville; 3, Napoléon Solis.

Troupeau de 4 vaches.—1, J.B. Lussier; 2, Ephrem Michon; 3, Mme H. Lussier; 4, Wilfrid Beauregard; 5, Uldéric Boulay.

1 taureau de l'année enrg. et 3 génisses croisées.—1, Adélard Houle.

Southdowns—Oxford—Downs

Bélier de 2 ans et plus.—1, Ernest Sylvestre; 2, Arthur Chabot.

Bélier de 1 an.—1, Elphège Lagassé ; 2, Jos. Michon.

Bélier de l'année.—1, Ernest Sylvestre; 2, Elphège Lagassé; 3, Arthur Chabot.

Brebis de 2 ans et plus.—1, Ernest Sylvestre; 2, Arthur Chabot; 3, Damase Beauregard; 4, Elphège Lagassé.

Brebis de 1 an.—1, Damase Beauregard; 2, Elphège Lagassé; 3, Jos. Michon.

Brebis de l'année.—1, Jos. Michon; 2, Damase Beauregard; 3, Arthur Chabot; 4, Elphège Lagassé.

Troupeau de 3 brebis et de 8 béliers.—1, Ernest Sylvestre; 2, Arthur Chabot ; 3, Damase Beauregard.

Leicester

Bélier de 2 ans et plus.— 1, Hector Beauregard.

Bélier de 1 an.—1, Donat Beauregard; 2, Hector Beauregard.

Bélier de l'année.—1, Hector Beauregard; 2, Donat Beauregard; 3, Albert Beauregard.

Brebis de 2 ans et plus.—1, Amédée Jalbert; 2, Donat Beauregard; 3, Hector Beauregard.

Brebis de 1 an.—1, Amédée Jalbert ; 2, Hector Beauregard; 3, Damase Beauregard.

Brebis de l'année.—1, Amédée Jalbert; 2, Hector Beauregard; 3, Donat Beauregard.

Troupeau de 3 brebis et 1 bélier.—1, Hector Beauregard.

Shropshire

Bélier de 2 ans et plus.—1, Albany Nichols.

Bélier de 1 an.— 1, Wilfrid Beauregard; 2, Albany Nichols.

Bélier de l'année.—1, Emile Coiteur ; 2, Albany Nichols; 3, Wilfrid Beauregard.

Brebis de 2 ans et plus.—1, Emile Coiteux; 2, Albany Nichols; 3, Wilfrid Beauregard.

Brebis de 1 an.—1, Emile Coiteux; 2, Albany Nichols; 3, Wilfrid Beauregard.

Brebis de l'année. —1, Albany Nichols; 2, Emile Coiteux; 3, Wilfrid Beauregard

Troupeau de 3 brebis et 1 bélier.—1, Albany Nichols; 2, Wilfrid Beauregard.

Cotswold

Bélier de 2 ans et plus.—1, Amédée Jalbert.

Bélier de 1 an.—1, Alire Gaucher.

Bélier de l'année.—1, Amédée Jalbert.

Brebis de 2 ans et plus.—1, Amédée Jalbert; 2, Alire Gaucher.

Brebis de 1 an.—1, Amédée Jalbert ; 2, Alire Gaucher.

Brebis de l'année.—1, Amédée Jalbert; 2, Alire Gaucher.

Troupeau de 3 brebis et 1 bélier.—1, Alire Gaucher.

Cheviots

Bélier de 2 ans et plus.—1, Stanislas Desnoyers.

Bélier de 1 an.—1, Stanislas Desnoyers

Bélier de l'année.—1, Stanislas Desnoyers.

Brebis de 2 ans et plus.—1, Stanislas Desnoyers; 2, Emile Desnoyers.

Brebis de 1 an.—1, Stanislas Desnoyers

Brebis de l'année.—1, Stanislas Desnoyers; 2, Emile Desnoyers.

Troupeau de 3 brebis et 1 bélier.—1, Stanislas Desnoyers.

Hampshire

Bélier de 2 ans et plus.—1, Ernest Sylvestre; 2, Damase Beauregard.

Bélier de 1 an.—1, Ernest Sylvestre.

Bélier de l'année.—1, Ernest Sylvestre.

Brebis de 2 ans et plus.—1, Ernest Sylvestre; 2, Damase Beauregard.

Brebis de 1 an.—1, Damase Beauregard; 2, Ernest Sylvestre.

Brebis de l'année.—1, Ernest Sylvestre; 2, Damase Beauregard.

Troupeau de 3 brebis et 1 bélier.—1, Damase Beauregard.

Croisés (Laine longue)

Brebis de 2 ans et plus.—1, Victor Desmarais; 2, Alire Gaucher; 3, Amédée Jalbert.

Brebis de 1 an.—1, Emile Coiteux; 2, Hector Beauregard; 3, Alire Gaucher.

Brebis de l'année.—1, Alire Gaucher ; 2, Damase Beauregard; 3, Donat Beauregard.

Troupeau de 3 brebis et 1 bélier.—1, Elphège Lagassée; 2, Damase Beauregard.

Croisés (laine courte)

Brebis de 2 ans et plus.—1, Emile Colteux; 2, Arthur Chabot; 3, Stanislas Desnoyers.

Brebis de 1 an.—1, Damase Beauregard 2, Arthur Chabot.

Brebis de l'année.—1, Emile Coiteux; 2, Damase Beauregard; 3, Arthur Chabot.

Troupeau de 3 brebis et 1 bélier enrg.—1, Damase Beauregard; 2, Arthur Chabot

Race Porcine (Yorkshire)

Verrat de l'année.—1, Adélard Houle; 2, C.L. Meunier; 3, Albany Nichols; 4, William Bousquet; 5, Damase Beauregard.

Truie de 1 an et plus.—1, Elphège Lagassée; 2, Damase Beauregard; 3, Albany Nichols; 4, William Bousquet; 5, Uldéric Boulay.

(à suivre)

AVIS aux PRESSEURS DE FOIN

Extrait de la loi du Gouvernement Fédéral émanée en 1918 concernant la vente et l'inspection du Foin et de la Paille.

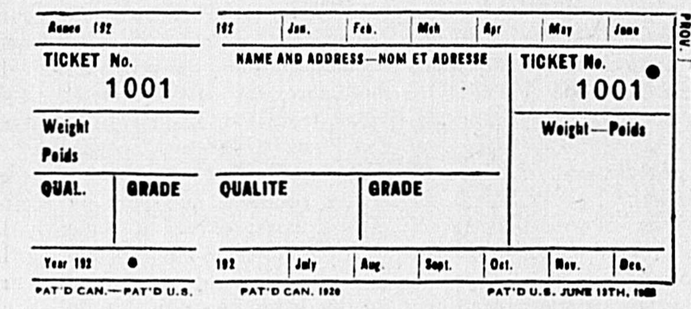
8-9- GEORGES V.

Art. 340 f. Au Canada, tout presseur de foin ou de paille en balle doit attacher à chacune de ses balles, qu'il vend ou offre en vente une étiquette, sur laquelle doivent être écrits en caractères bien lisibles son nom et l'adresse de sa maison d'affaires, ainsi que le poids de la dite balle. Cette étiquette doit être solidemen attachée à la balle, et avoir au moins un pouce et demi de large sur trois pouces de long.

L'article 340 g. dit que toute personne qui ne se conformera pas à la loi sera passible d'amende.

Nous avons en vente des étiquettes conformes à la loi et approuvées par l'Association Canadienne des Marchands de foin ainsi que par les autres autorités compétentes.

En voici un fac-similé:



Prix : 50 sous le livret de 100, en vente aux Bureaux du **Courrier de St-Hyacinthe, 68 rue Ste-Anne**

?
QUI FERA VOS
IMPRESSIONS

Notre atelier est en état de donner satisfaction à tous nos clients. La fermeture de " La Tribune " nous amènera une augmentation de travaux, mais nous sommes en position de faire toutes impressions, telles que :

Volumes, Brochures, Catalogues,
Programmes, Pamphlets,
Circulaires, Etc.

Soit les travaux de ville, soit les impressions de volumes, soit tout autre travail d'imprimerie, nos ouvriers et nos machines sont en état de les exécuter avec rapidité et perfection. Commandes par malle remplie avec soin.

CONFIEZ-NOUS
VOS TRAVAUX

La Cie d'IMPRIMERIE et COMPTABILITES
IOU
Le COURRIER de ST-HYACINTHE, 68 Ste-Anne.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand
SAINT-HYACINTHE
FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Grémenta de moulin à scie, Déligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Planeurs, Embouveteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Façonneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc. Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . . .

FEMINA

LES HOTES

—Ouvrez, les gens, ouvrez la porte,
Je frappe au seuil et à l'auvent,
Ouvrez, les gens, je suis le vent
Qui s'habille de feuilles mortes.

—Entrez, monsieur, entrez le vent,
Voici pour vous la cheminée
Et sa niche badigeonnée;
Entrez chez nous, monsieur le vent.

—Ouvrez, les gens, je suis la pluie,
Je suis la veuve en robe grise
Dont la trame s'indéfinise,
Dans un brouillard couleur de suie.

—Entrez, la veuve, entrez chez nous,
Entrez, la froide et la livide,
Les lézardes du mur humide
S'ouvrent pour vous loger chez nous.

—Levez, les gens, la barre de fer,
Ouvrez, les gens, je suis la neige,
Mon manteau blanc se désagrège
Sur les routes du vieil hiver.

—Entrez, la neige, entrez, la dame,
Avec vos pétales de lys,
Et semez-les par le taudis
Jusque dans l'âtre où vit la flamme.

Car nous sommes les gens inquiétants
Qui habitons le nord des régions désertes,
Qui vous aimons — depuis quel temps?
Pour les peines que nous avons par vous souffertes.

Emile VERHAEREN

LES VIEILLES HORLOGES

A les ouïr sonner, on dirait des aïeules
Qui, la quenouille au doigt,
Le soir, au coin du feu, se parlent toutes seules
Des choses d'autrefois.

Oh! le timbre attristé de leur voix frêle et rare,
Oh! les gémissements,
De leur vieux, très vieux coeur que l'on devine avare,
De ses lents battements!

Tout cela souffre, tout cela gémit et pleure
Comme l'eau qu'on entend,
Goutte à goutte, du toit fêlé d'une demeure
Filtrer en sanglotant !

C'est qu'à force d'avoir sonné des agonies
Des adieux et des glas,
Voici qu'il leur a pris des pitiés infinies.
Pour les maux d'ici-bas.

Elles ont brisé tant d'âmes et de rêves,
Que l'on croirait sentir,
Dans leurs pulsations anxieuses et brèves,
Un vague repentir.

Oh! surtout elles ont vu mourir tant de vies
Que lasses, à leur tour,
Les horloges des temps passés ont des envies
De mourir à leur tour.

Louis MERCIER

Les beaux contes

SA COUSINE

Quand Georges Savarey fit sont entrée dans la classe de troisième, où vingt jeunes gens s'efforçaient de conjuguer en choeur un verbe latin, irrégulier, il n'y eut qu'un cri, vite étouffé, mais sincère :

—Quelle sale tête !

Il ne parut pas, d'ailleurs, s'alarmer de cette réception peu sympathique. Il vint prendre place, sous les yeux du professeur, à côté du meilleur élève, et imita ses camarades qui hurlaient obstinément un imparfait du subjonctif, dans la joie de faire du bruit.

A la récréation, Georges resta tout seul. Par groupes, les collégiens s'approchèrent de lui et l'examinèrent. Il avait une grosse tête ronde, des yeux sournois et rusés sous des sourcils épais de vieil homme, une tignasse noire et des oreilles démesurées, comme une paire d'ailes. A cet aspect peu engageant, il ajoutait on ne sait quoi de froudeur dans son allure qui pouvait lui attirer les pires déboires.

On le considéra comme un dangereux mouchard. Car les enfants et les hommes ne connaissent point plus rude injure, et qui fasse plus sûrement du tort à leur prochain.

Georges fut également, dès le premier jour, détesté des professeurs et des répétiteurs. Il avait la manie de ne point écouter, et, partant, de ne rien entendre.

En vain le professeur de lettres s'efforça-t-il de le persuader qu'il y avait deux Balzac, l'un au dix-septième siècle, l'autre au dix-neuvième.

Savarey répondit, excédé:

—On dit ça... mais je n'en sais rien.

Un pion s'égosilla à lui faire comprendre à l'étude que le professeur avait raison.

—C'est possible, accorda Georges, mais j'attends des preuves...

Tant de scepticisme et d'audace chez un bonhomme de quinze ans révoltèrent les maîtres et à peine était-il au collège depuis une semaine qu'on parla de renvoyer le nouveau venu chez ses parents.

Personne ne prit sa défense.

C'est alors qu'un lundi matin Savarey entretint pour la première fois ses condisciples de sa cousine. Il avait entendu parler dans la cour, à cour, à voix basse, de quelques jolies personnes de la petite ville; il avait surpris des enthousiasmes, des demi-aveux. Il sortit d'un vieux portefeuille une photographie, usée, eût-on dit, par les baisers, et par les larmes, et déclara, attendri: "C'est ma cousine Suzanne".

On fut d'abord stupéfait de sa hardiesse. Tous le regardèrent, impitoyablement. Il était rouge jusqu'au bout de ses grandes oreilles et paraissait gêné de sa brusque confidence. Mais un condisciple prit la photographie.

Il admira, ébloui comme il convenait, le plus charmant visage de jeune fille qu'on pût voir, des yeux qu'on devinait clairs, une bouche petite, et ce charme épars en toute sa personne, à quoi l'on résiste mal quand on entre dans l'adolescence.

—C'est ta cousine ?

—Oui...

—Elle est belle?

—Ah! mon vieux.

—Elle habite ici?

—Non, à la Tuilerie, mais elle viendra me voir.

—Tu m'appelleras?— Et moi?— Et moi?

Vingt voix s'unirent pour attester qu'il était impossible que Savarey gardât pour lui seul la vue d'un tel trésor. Il ne promit rien, resta sur une réserve prudente et rangea soigneusement la chère image.

Mais, cette fois, la glace était rompue; Savarey était l'ami de tous. On s'était trompé, c'était un excellent coeur. Il n'avait jamais "mouchardé" personne...

Si quelque entêté soulevait une objection, le seul nom de Suzanne apaisait ses rancunes. Le visage de Georges devenait angélique, parce qu'on devinait les traits de sa cousine sous les siens. Ses oreilles diminuaient, sa peau était rose, son regard pur et franc.

Savarey? Montre-nous la photo? suppliaient les camarades dans les après-midi de spleen.

—Savarey? je te fais ta version si tu me montres le portrait de Suzanne.

Georges ne savait auquel entendre.

Un soir même, pendant l'étude qui précédait le dîner, le plus irréductible des répétiteurs vint près de Georges comme par hasard, et lui demanda:

—Vous avez, paraît-il, des parents aux environs?

—Oui, monsieur...

—Je les connais peut-être.

—Oh! je ne crois pas...

—Vous n'avez pas... heu?... un portrait... sur vous, de ....votre parent?...

—Non, monsieur..

—Ah! je croyais... on m'avait assuré...

—C'est-à-dire que j'ai la photographie de ma cousine Suzanne.... Si vous voulez...

—Oh! je craindrais d'être indiscret!

Mais, fort habilement, Savarey, retirant de son portefeuille le précieux carton, l'avait mis dans la main du maître d'étude, qui conclut, après une longue extase:

—Très bien... oui... très jolie...

—Elle viendra bientôt, monsieur.

Depuis ce court entretien, les "paresse et dissipation" de l'interne se changèrent, sur le carnet de notes, en "application et conduite excellentes". Il ne fut plus question que de le garder comme un des plus brillants sujets de l'établissement. Coïncidence, certes, et qui n'émut personne, pas même Savarey.

Et puis, un beau jour, ce fut le printemps. Vingt coeurs s'épanouirent comme des lilas, vingt coeurs chantèrent un même hymne d'allégresse: un garçon de salle était venu, en pleine étude, déclarer d'une voix blanche: "On demande M. Georges Savarey au parloir, de la part de sa cousine Suzanne."

Instinctivement, le répétiteur leva la tête; tous les élèves furent debout. Il y eut un silence lourd, un long frisson d'émoi: des regards se tournèrent vers Savarey qui, seul, n'avait pas bougé. Il ne se décida à suivre le garçon que poussé par les cris de l'étude entière.

—Dépêche-toi! Tu m'appelleras! Georges, souviens-toi de tes promesses! Suzanne! Suzanne!

Le surveillant n'essaya point de calmer ces transports. Il prit prétexte d'un soudain mal de tête pour s'absenter, cependant que les plus hardis décidaient d'aller jusqu'au parloir voir sa cousine, coûte que coûte!

Ils la virent, ou plus exactement son ombre: une délicieuse vieille qui portait un petit chapeau noir en dentelle, sombre couronne de ses cheveux blancs bouclés. Elle était alerte, enjouée, serrait sous son bras des sacs de bonbons, tapotait les joues de Georges et sourit, en voyant à travers les vitres du parloir dix grands garçons et un homme qui ne la quittaient pas des yeux.

—Entrez, dit-elle, à tout ce monde. Prenez des croquettes et ce chocolat... je vous en rapporterai.

Le répétiteur lui-même dut accepter quelques biscuits.

Mais comme elle n'était point sotte et qu'elle se rendait bien compte que cette jeunesse n'était pas satisfaite, qu'elle s'attendait à autre chose, qu'il y avait de la désillusion dans l'air, elle dit malicieusement:

—Je suis sûre que Georges vous a parlé de sa cousine Suzanne, comme si elle avait vingt ans... Hein ? C'est cela?... Il a une vieille photographie de moi à cet âge...Il y a quarante-deux ans!...Il ne faut pas lui en vouloir...Il me voit ainsi... tout le monde dans sa famille me voit comme ça... Encore un bonbon?... Une pastille ?... Non?...

Dix jours après cette visite, Savarey, reconnu décidément insupportable, était mis à la porte du collège.

René BIZET

—:o:—

CES PAUVRES FEMMES

Elles ne peuvent bouger beaucoup sans qu'on ne discute leur conduite, leurs façons de faire, leurs dire et quoi encore?

Jugez-en par vous-mêmes.

Si une femme est aimable on dit qu'elle est coquette.

Si elle est réservée, on dit que c'est une sainte Nitouche.

Si elle cherche un peu de distraction en dehors de sa famille, on dira qu'elle néglige ses enfants.

Si elle est jolie, on dira c'est vrai mais elle le sait trop.

Si elle est intelligente, on dira: C'est dommage qu'elle ne soit pas plus jolie.

Si on vante sa beauté on dira : C'est malheureux qu'elle s'habille si mal.

Si elle s'habille avec goût, on dira elle est dépensière et elle ruine son mari.

Si on loue son visage, on dira que malheureusement elle n'a pas bonne mine.

Si ces vêtements sont simples et modestes on dira qu'elle manque de goût.

Si elle parle trop, c'est une bavarde.

Si elle parle peu, c'est une insignifiante.

Si elle est grosse, on dira qu'elle ressemble à une poche d'avoine attachée par le milieu.

Si elle est maigre, on dira qu'elle est comme un manche à balai.

Si elle est giac, si elle aime la danse et le cinéma, on dira qu'elle est flirte.

Avec tous ces "si" n'ont-elles pas matière suffisante pour que leurs oreilles aient des bruissements secrets.—*Etranger.*

La phrase-type de Rochefort

SON ORIGINE

M. Louis Joubert a analysé, dans le *Correspondant* les plagiats, conscients ou inconscients. Il constate que, là où on s'est vanté parfois de voir du plagiat, il n'y a parfois que de belles trouvailles communes à deux auteurs. Puis, il continue, donnant ces curieux détails sur l'origine d'une phrase fameuse d'Henri Rochefort:

"Mais peut-on qualifier ainsi une autre phrase célèbre—dans une tout autre note!—et à qui son auteur présumé dut le commencement de sa notoriété? On sait que Henri Rochefort s'imposa avec grand éclat grâce au premier numéro de *la Lanterne*. De ce premier numéro est demeurée dans les mémoires la seule phrase qui subsistera peut-être du gentilhomme démolisseur, et c'est la première de la mince plaquette : "La France contient, dit l'Almanach Impérial, trente-six millions de sujets, sans compter ceux de mécontentement". Ce fut la phrase-type, tintamarresque qui marqua, pour toute sa vie, la formule littéraire de Rochefort. Volontairement ou non, il ne peut ou ne voulut point s'en évader. Il demeura jusqu'au bout l'homme de ce procédé qui piquait l'attention par l'imprévu des rapprochements, et cette sorte de cliquetis de castagnettes verbales. Or... cette phrase n'était pas de lui! Elle est, rappelle M. Maurevert, de Commerson, "le fondateur du *Tam-Tam*, l'auteur cocasse des *Pensées d'un emballeur*, exaltées par Théodore de Banville, qui avait déjà écrit en 1851, et littéralement: "Il y a en France trente-six millions de sujets sans compter ceux de mécontentement". Après cela, soyez donc intransigeant sur l'origine de la gloire! Car, encore une fois, tout Rochefort est bâti sur cette phrase, imprimée par un autre, moins de vingt ans auparavant..."

Nous connaissons mal le monde et nous disons qu'il nous trompe.

Christian X et le Cinéma

Christian X est probablement le seul souverain qui puisse se vanter d'avoir tenu rôle d'acteur dans un vrai drame de cinéma. L'incident s'est passé à Hornback, petite station balnéaire située non loin de la capitale. Une maison de cinématographie avait préparé à cet endroit pour y tourner un film sensationel, la mise en scène d'un grand naufrage où devaient se débattre une jeune femme, son enfant et sa vieille mère.

Le roi, se promenant sur la plage, aperçut soudain deux malheureuses échevelées qui semblaient appeler à l'aide et s'élança bravement à leur secours... juste au moment où les deux femmes, que soutenaient à la surface des ceintures de sauvetage habilement dissimulées, étaient recueillies par un jeune acteur, héros du drame cinématographique.

Les traits du roi étaient fixés sur cinquante mètres de film, mais le souverain, quelque peu vexé, exprima le désir qu'ils fussent détruits, et cette dernière partie dut être rejouée sans son concours.

—:o:—

ALLONS AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE ! QUÉBEC, 13-16 SEPTEMBRE 1923

—:o:—

En police correctionnelle

Une jeune fille comparait comme témoin.

Le président l'interroge:

—Quel métier faites-vous?... vous rougissez?

—Non, monsieur, je blanchis.

Et tout l'auditoire d'éclater de rire.

—:o:—

Notre amour pour la vérité doit être tel que toutes nos paroles aient la valeur des serments. — *Saint Paulin.*

EN SE SERVANT DES PAPIERS À MOUCHES WILSON
LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT
De beaucoup plus efficaces que les papiers à mouches collants. Propres à employer. En vente chez les pharmaciens et épiciers de partout.

Sanctuaires Historiques Canadiens



Ste-Anne de Beaupré, vue du sommet de la colline.

Un père capucin du monastère d'Ottawa, Ontario.

Notre-Dame des Victoires, humble en apparence, mais riche en souvenirs historiques

La chapelle restaurée de St-Charles, à Grand'Pré, Nouvelle-Ecosse.

CEUX qui voyagent en Europe passent généralement une grande partie de leur temps à visiter les églises et les sanctuaires; ceux qui parcourent l'Extrême-Orient ne manquent pas de voir, en cours de route, autant de temples que leur temps le permet. Cependant, beaucoup de ces mêmes touristes ignorent qu'au Canada, il existe nombre d'églises et de sanctuaires remontant à l'arrivée des blancs sur ce continent.

Un des plus renommés est Ste-Anne de Beaupré, près de Québec. Depuis 1657, il est célèbre pour ses guérisons miraculeuses. L'église, détruite l'année dernière par un incendie, est en voie de reconstruction; les offices sont célébrés temporairement dans les chapelles. Tous les étés, de nombreux pèlerinages visitent Ste-Anne, et le petit village, bâti au flanc d'une colline, regorge d'une multitude de pieux pèlerins. Sur les deux côtés de la rue qui mène à la Basilique, sont établis une foule de petits magasins où l'on vend des souvenirs. Une visite à ce sanctuaire est pleine d'intérêt; aux heures des offices, la magnifique statue de Ste-Anne, ainsi que sa sainte relique, sont offertes à la vénération des assistants. De Québec, on se rend facilement à Ste-Anne.

Depuis bien des années, le pays d'Evangéline, en Nouvelle-Ecosse, attire de nombreux touristes,—spécialement les descendants des Acadiens qui furent chassés de cette riche vallée, en 1755. La forge, l'église, quelques constructions primitives—dont il est fait mention dans le poème de Longfellow,—ont résisté à l'oeuvre du temps; et tout récemment, la société L'Assomption a reconstruit, d'après le plan original, la petite église de pierre de St-Charles, comme un monument à la mémoire des ancêtres malheureux. Des pèlerinages annuels vont avoir lieu; Grand-Pré va devenir le rendez-vous des catholiques aussi bien que des artistes, des poètes,—en un mot, de tous les admirateurs d'Evangeline.

A Québec—dans la vieille partie de la ville,—on ne peut faire un pas sans apercevoir une église; et chacune d'elles a une histoire. Mais la plus intéressante est Notre-Dame des Victoires, située dans un endroit retiré. Construite en 1690, sur le site de l'"Habitation" de Champlain, pour célébrer la victoire des Français sur Phipps, elle renferme les restes de quatre gouverneurs de la Nouvelle-France.

Tadoussac possède aussi une chapelle, élevée par les Jésuites en 1746, sur l'emplacement d'une église édifiée en 1615.

Par tout l'est du Canada, on trouve des constructions du même genre, souvenirs de ces vaillants soldats du Christ, les premiers bâtisseurs du Nouveau-Monde.

Les nombreuses églises de la partie "est" de la ville de Montréal valent qu'on les visite; riches en objets d'art et en ornements, elles le sont encore plus en souvenirs historiques. De tous côtés, on trouve des couvents et des monastères; les religieuses et les moines, se promenant tranquillement dans les rues, donnent à la ville un air de mystère et de romance.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-PAUL DE ROUVILLE

Un de nos concitoyens qui était allé dans la république voisine avec l'intention de s'y fixer nous reviendra incessamment. Pour devenir citoyen des Etats-Unis il faut savoir lire et écrire. Il y en a qui ont fréquenté l'école paroissiale pendant quelques années et qui oublient par la suite, faute de pratique, tout ce qu'ils y ont appris. Le nombre de ceux qui ne reçoivent aucune publication et ne lisent jamais est beaucoup plus considérable qu'on pourrait le croire. Il y a de ce côté une grande campagne de propagande à faire. Il faut répandre les bons journaux et en encourager la lecture.

—L'exposition de Rouville se tiendra à Rougemont le 4 septembre. Pour les entrées on s'adresse au secrétaire, M. A. Arès.

—Lundi étant fête légale la prochaine réunion du conseil municipal se tiendra mardi soir, 4 courant. Ce sera la séance d'homologation du nouveau rôle d'évaluation. L'estimation de plusieurs lots boisés de la montagne y sera contestée. J'ai eu occasion d'expliquer la cause de ces contestations. On dépouille certains lots de tout leur bois, puis on les vend à vil prix, et l'acquéreur demande une diminution de l'estimation. La base de ces estimations varie de $15 à $20 l'arpent. Le conseil devrait établir une évaluation minimum afin de prévenir la répétition de ces contestations. Et $10 l'arpent parait une valeur bien raisonnable. Après cela ceux qui achèteront des lots dépouillés de leur bois sauront à quoi s'en tenir. S'il plait à quelqu'un d'enlever disons $2,000 de bois sur un lot qui a coûté de $600 à $800, ensuite de revendre ce lot à $5 l'arpent, celui qui le prendra saura que le prix d'achat n'a plus rien à faire en rapport avec la valeur cotisable de ce lot.

—On vient de terminer une amélioration qui met fin à une nuisance. C'est la pose de conduites en ciment de 18 pouces pour fermer le ruisseau qui longe le côté est de l'église. On a recouvert le tout de terre, mais un peu de gravier ne nuirait pas à l'endroit où les piétons traversent pour se rendre à l'église. Ces travaux étaient désirés depuis longtemps; aussi M. le curé a-t-il remercié le conseil pour leur exécution. Le ponceau dont il a été question ici disparait avec ses inconvénients et il convient d'en féliciter qui de droit. M. le curé a demandé aux paroissiens de ne pas faire stationner de voitures à cet endroit. Il nous a fait pressentir qu'il y aura plus tard un endroit plus convenable, que la place de l'église, pour parquer les chevaux.

—M. Ls-Geo Girard, du village, a eu la visite de son frère, Arthur et sa fille, de Woonsocket, en promenade au Canada.

—Madame Adélina Borduas épouse de Delphis Bernard a été inhumée la semaine dernière. Elle était dans sa 30ème année.
sa mort.

—Le cantonnier Brosseau s'occupe à mettre notre section de route régionale en bon état. Il emploie à ses travaux trois hommes et une voiture. On a jalonné la route de signaux; des enseignes horizontales sur lesquelles le mot "Danger" se détache en lettres noires sur fond blanc, ont été placées à une couple de cents pieds des courbes dangereuses. Cela indique aux autos qui passent qu'il faut donner de la trompe. Aux extrémités du village il y a d'autres enseignes, formées d'un madrier d'une douzaine de pieds de longueur, plantées debout au nord du chemin. Le nom du bureau de poste s'y détache en grosses lettres noires sur fond blanc et qu'il faut lire à la façon chinoise, de haut en bas. La vitesse permise y est indiquée par de gros chiffres: 20 milles dans le village et 30 milles en dehors. Il faudrait peut-être d'autres enseignes pour rappeler aux parents qu'une route régionale n'est plus un endroit où les enfants peuvent prendre leurs ébats.

—L'ouverture des sept écoles de la paroisse est fixée au 4 courant, mardi prochain. Au prône M. le curé a fortement recommandé d'envoyer leurs enfants à la classe, dès les premiers jours. Cela est d'une grande importance. Il a donné en même temps des conseils qui contribueront à l'efficacité de l'instruction.

—La Société Pomologique et des Producteurs de fruits du Québec nous visitera cette semaine. Elle tient ses assises estivales mercredi et jeudi dans la salle publique de nos compatriotes d'origine anglaise Notre concitoyen, M. J.R. Marshall président de la société, présentera aux associés une adresse de bienvenue. Un programme assez étendu de lectures et de conférences suivra, donné par des spécialistes de renom. On mentionne M. C. Vaillancourt, du service d'Apiculture; le Dr B.F. Dickson, du collège McDonald d'Agriculture; le professeur T.G. Bunting, de la même institution; P.J. Carey, Toronto; L. F. Burrows, Ottawa; le professeur W.T. Macoun Ottawa, dont le *Courrier* publie de temps à autre des écrits, ainsi que d'autres. Les instructions se donnent dans les deux langues. Mercredi soir on convie les distingués visiteurs à un grand banquet. St-Paul sera en liesse.

Pierrot

—:o:—

UN RECORD

Argent placé pour le compte de la clientèle: plus de $50,000,000.

Taux moyens de ces placements : 6½%.

Tel est le record établi par la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) depuis sa fondation.

Cette maison a ses bureaux à
MONTREAL, rue St-Jacques, 90.
QUEBEC, immeuble de la Banque Nationale.
TROIS-RIVIERES, rue Notre-Dame.
Représentant à St-Hyacinthe: M. E. Chartier, 7, rue Viger.

—:o:—

MONT-SAINT-GREGOIRE

M. Archillas Lalanne était un bien brave citoyen, chrétien exemplaire, homme de services s'il en fut jamais, aimé de tous sans exception

Dans toute la force de l'âge, plein de courage et d'espérances, il croyait pouvoir compter encore de nombreuses années, mais la mort en quatre jours vient de le coucher dans sa tombe.

S'étant blessé au pied sur un clou rouillé, il fut pris de tétanos, souffrit beaucoup et, après cette suprême expiation, s'endormait doucement dans le Seigneur.

C'est ainsi que Dieu récompense jeunes ceux qui gagnent du temps à lui obéir fidèlement; il est décédé à 46 ans, laissant dans le chagrin une épouse et une petite fille.

—Mont-Saint-Grégoire, cette année, aura fourni à l'Ouest ses deux moissonneurs: Jean-Hector Tétreau et Arthur Plouffe.

Se fixeront-ils là-bas? Peut-être. C'est ainsi que peu à peu se peuple ce pays lointain, avantageux sans doute, mais pas plus que notre province avec son riche Témiscamingue et son non moins promettant Abitibi, régions aussi toutes à coloniser.

Plus tard ils reviendront se chercher des compagnes et ce sera autant de perdu pour le groupe homogène des rives du Saint-Laurent.

—A force de réclame, on a fini par attirer bon nombre des nôtres sur les bords déserts de la baie Misisqsuoi, à un pique-nique quelconque; ils en sont revenus écoeurés.

C'est là un rivage dénudé, nullement organisé comme place d'eau, où l'on se baigne sans pudeur.

Vraiment une personne n'y peut aller s'amuser sans y laisser des lambeaux de son bonheur.

Ceux qui ont le moindre respect d'eux-mêmes se proposent bien de n'y plus retourner.

C'est en effet ce qu'ils doivent faire.

—:o:—

UPTON

Le bazar d'Upton est terminé, le résultat est bon, malgré la mauvaise température que nous avons eue la recette totale est de $3500.00. Mlle Noëlla Berger est arrivée première des quatre candidates, avec la jolie somme de $1365.00. C'est réellement un succès et c'est avec plaisir que nous lui offrons nos sincères félicitations!

—Dimanche dernier, le 26, eut lieu la bénédiction du nouveau pont Piché à la Chûte. Un grand nombre de personnes d'Upton et des paroisses voisines se sont rendus à cette cérémonie (présidée par Rév. M. L.A. Dutilly, curé) et ont écouté attentivement les bons orateurs qui nous ont intéressés tout près de deux heures.

—M. et Mme Evariste Pinsonnault, Rose-Amande et Sylvio étaient en promenade dimanche passé à St-Jean, chez leur fille Mme E. Georges.

—Mlles Irène Vandal, Jeannette Marguerite et Hectorine Marin, ainsi que MM. Anatole Marin et Raoul Vandal, étaient à veiller, dimanche chez leur amie Mlle M.-Paule Allard

—A été baptisé le 18, Joseph Paul André, enfant de F. Bissonnet et de Blanche Pinsonnault. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bissonnet, oncle et tante de l'enfant.

—Plusieurs de nos jeunes gens et jeunes filles quitteront bientôt leur foyer pour aller continuer leurs études aux couvents et aux collèges.

Violette

—:o:—

ST-CESAIRE

Etaient de passage à St-Césaire: M. l'abbé Napoléon Roy de l'*Action Catholique* de Québec qui actuellement recrute des abonnements à Marieville, M. l'abbé Ovila Fournier, eccl., de Waterloo chez M. Emile Arès, le Rév. Frère Léon, qui fut plusieurs années au collège de St-Césaire, maintenant professeur à Hochelaga, et M. Jean-Marie Goddu de Holyoke, Mass.

—M. Ulysse Hamel, reçu notaire il y a quelque semaines, est établi à Ste-Agathe-des-Monts où il a acheté l'étude d'un notaire de l'endroit. Nous lui souhaitons succès dans sa nouvelle carrière.

—Mardi soir, le 21 août, nous avons eu, à la salle des Forestiers Catholiques, une magnifique séance dramatique et musicale donnée par la troupe Rollin-Nobcor de Montréal. La pièce à l'affiche était : "La famille et l'Alcool" ou les "Méfaits de l'Alcool". Cette pièce est très morale en même temps qu'instructive. L'assistance n'était pas nombreuse, vu la mauvaise température.

—Les Révs Frères Ste-Croix sont revenus de leur rétraite annuelle dimanche soir. Pour cette année, le personnel sera le même, à l'exception du Rév. Frère Guillaume, nommé directeur de l'Imprimerie à l'Oratoire St-Joseph et du Rév. Frère Epiphane, nommé professeur à Ste-Geneviève. Ils sont remplacés par le Frère Ernest, ex-supérieur de l'Ecole Beaudet à St-Laurent, et le Frère Didas autrefois d'Hochelaga.

—Le club de balle St-Hyacinthe-Amateur est venu rencontrer notre club cette semaine. Dans les premières manches, St-Hyacinthe n'avait qu'un point en avance sur St-Césaire, mais à la septième manche, à la suite de plusieurs erreurs, St-Hyacinthe a compté 8 points et le résultat final a été de 10 à 1 en leur faveur.

ST-BARNABE-SUD

M. Delphis Gaudette a vendu la propriété de son fils, Omer, à M. Joseph Leblanc, au prix de $8,000.

—On annonce le retour des Etats-Unis des familles Emile Côté et Albéric Leblanc. Plusieurs autres familles soupirent au bonheur de réintégrer leur foyer au plus tôt. C'est la preuve qu'on a eu tort de partir.

—En visite, de Putnam, M. A. Beausoleil et sa famille; M. l'abbé L'Heureux, M. l'abbé L. Caron de la Tuque.

—A été baptisé, le 26 août, M. Y. Rollande, fille de M. Osias Gadbois et de Dame Rose-Alma St-Germain. Les parrain et marraine furent M. Désiré St-Germain et son épouse, de St-Thomas d'Aquin.

N.-D. D STANBRIDGE

Le cinq septembre prochain, M. L. Bourgea de Burlington, Vt, fils de M. Nap. Bourgea de Notre-Dame doit épouser Mlle Angéline Godin, de St-Armand.

—M. le curé nous fit presque sourire d'aise en nous disant qu'il avait eu l'avantage d'acheter pour trente sous *le diable* durant la retraite à St-Hyacinthe. Il nous expliqua ensuite qu'il s'agissait d'un volume composé, d'après les documents historiques, par un curé d'Alsace et très instructif et en vente chez le Rév. F. Félix-Antoine à St-Hyacinthe même.

—Nos huit institutrices pour 1923 viennent toutes de paroisses étrangères.

—Il n'y pas encore de couvent à N.-Dame, comme chez trois de ses six filiales, Bedford, Dunham et Pike River. Ce sera à souhaiter au temps voulu malgré les quelques oppositions de ceux qui comprennent moins actuellement les bienfaits si nombreux de l'éducation plus parfaite dans les couvents que dans les simples écoles des rangs ou de village.

—:o:—

SAINT-PIE DE BAGOT

Jeudi le 23 d'août, à 10 hrs a.m., dans la salle publique du village, eurent lieu l'ouverture de la tombola organisée par le cercle des Fermières de Saint-Pie et l'exposition des ouvrages faits par les personnes du même cercle.

De bonne heure une foule de spectateurs étaient rendus à la salle pour admirer la beauté rare des objets mis à l'exhibition. L'orchestre *Amateurs* de Saint-Pie salua de ses notes joyeuses l'arrivée de M. Phaneuf, député de Bagot, au provincial, et des principaux de la place.

M. l'abbé Louis Forest, vic., souhaita la bienvenue à M. le député qui à son tour sut féliciter de leurs beaux ouvrages le cercle des Fermières. M. l'abbé D. H. Breton, vic., lui succéda, puis M. le notaire G.D. Morin, et enfin, M. Arthur Tétrault, maire du village, qui adres sa quelques notes de remerciements.

Dans l'après-midi, ont eut la visite des juges de l'exposition et la distribution des prix.

La tombola qui s'est terminée le 28 eut un très bon succès. Affluence de personnes tous les soirs, et l'on s'est bien amusé.

—o—

DEUX CARACTERISTIQUES

Le maximum de rendement, le minimum de risque, caractérisent les placements offerts par la maison de finance et d'assurance Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée).

Cette maison a ses bureaux à
MONTREAL, rue St-Jacques, 90.
QUEBEC, immeuble de la Banque Nationale.
TROIS-RIVIERES, rue Notre-Dame.
Représentant à St-Hyacinthe: M. E. Chartier, 7, rue Viger.

—:o:—

SAINT-PIE

EN S'AMUSANT

Chers Amis,

La Librairie Grandchemin ltée de Montréal, vient de publier un volume intitulé : "Premier discours d'un Maire", précédé d'une introduction par Jean Pique.

L'auteur, après avoir divisé le discours en trois points, l'étudie partie par partie. Dans la première, il fait remarquer la timidité et l'embarras d'un homme âgé qui essaie de tirer pour la première fois de son cerveau quelques formules oratoires. Tout cela n'est pas de l'invention, l'orateur l'a dit lui-même; "Mesdames et Messieurs je n'ai pas grand chose à dire". Dans la deuxième partie de son introduction, M. Jean Pique admire le progrès de ce magistrat qui sait dire merci verbalement maintenant: "mais je vous remercie tout de même", a dit Son Honneur, chose qui lui était impossible lors de son élection: il lui fallait un correspondant pour faire adresser ses remerciements par la voix des journaux. Enfin, l'auteur signale l'esprit de progrès de M. le maire qui espère voir encore une plus belle exposition dans St-Pie l'an prochain. "J'espère que ça sera mieux une autre année", a-t-il dit pour la troisième partie de son discours. (Quant à nous pourtant, et M. le député provincial venait de le dire lui-même, il est difficile d'avoir de plus beaux ouvrages à une exposition).

Je vous conseille donc, chers amis de St-Pie de vous procurer le plus tôt possible le volume que la librairie Grandchemin vient de mettre sur le marché. Vous surtout qui aspirez à la charge de premier magistrat de demain, vous y trouverez un modèle de discours des plus facile à apprendre. Il est très court, et il vous donne la consolation de ne pas endormir vos gens, mais de les amuser, à vos dépens, il est vrai, qu'importe: quiconque ne vaut pas une risée ne vaut pas grand chose.

Au revoir,

Jean Ril Bien

—:o:—

ST-DENIS sur RICHELIEU

Chez Mme Louis Barré: Rév. Père L.-A. Barcelo, de Toronto; Révérendes Soeurs Louise-Marie et Sr. Elie du Carmel, des Srs Jésus-Marie, de Saint-Jean de Mathas ; Mme Hector Barcelo et ses enfants, Demontigny et Marguerite Barcelo; M. Chambord Barcelo et ses filles Mlles Reine, Adéline et Béatrice Barcelo; M. et Mme Arthur Barcelo et leur fils Hector; M. et Mme Oscar Barcelo et leur fillette, Pauline, tous de Montréal, et Mlle Thérèse Archambault, de St-Paul l'Ermite.

—Chez M. J.H. Meunier: M. et Mme Albert Richard, Mlle Laurette Richard, de Nashua, N.H., Mlle Juliette Moreau, de Saint-Marc.

—Mlles Thérèse et Marthe Nadeau, de St-Césaire, étaient en visite chez leur oncle, M. le curé J. H. Nadeau, la semaine dernière.

—M. et Mme L. Amyot et leurs enfants, de Lacolle, sont en visite chez M. T. Amyot; Mlles Villeneuve, de New-York.

—Chez M. J.O. Vézina: MM. les abbés Arthur Vézina, directeur au Séminaire de St-Hyacinthe; Ernest Vézina, curé à Pike River; Albert Vézina, curé à Richelieu; Ernest Messier, curé à Bedford.

—Chez M. Isidore Jalbert: M. l'abbé Philias Jalbert, vicaire à North Attleboro; M. l'abbé Gauthier, curé de New-Bedford, Mass; Rév. Frère L.-O. Jalbert, C.S.V., de Montréal; Mme Connell et son fils, de Campbell, Mass; M. Alfred Laflamme, de Spencer Mass; M. Wilfrid Jalbert, avocat, et son fils, de Laval-sur-le-lac; MM. Louis Aimé Jalbert, Charles-Elidor Jalbert, Raymond Jalbert, Mlle Irène Jalbert, Mme L.O. Jalbert et son fils, Gaston, de Montréal.

—Chez M. Evariste Phaneuf : M. et Mme Onésime Phaneuf et leur fils, Gaston, M. Alfred Galipeau et ses enfants, Jeannette, Laurette, Annette et Madeleine, de Montréal; Mme Alphonse Pétrin et ses enfants Hector, Conrad, Lucienne, Jean-Marie, Hélène; Mlle Imelda Massé et M. Fournier, tous d'Iberville.

—Mlle Exilda Leblanc, de Siota, est en vacances chez M. Dosithée Huard.

—:o:—

WARWICK

M. J.E. Martel, de Québec, et sa fille, Mlle Marie-Julie, sont actuellement en visite chez Mme E.-F. Valcourt, leur parente.

—Mme Raoul Charron et Mlle Simone Larivière, sont de retour d'une quinzaine passée à Montréal et Masson, chez des parents.

—Mme Cléophas Beaudoin de Lawrence, Mass., a passé quelques jours en visite chez son cousin, M. Agesilas Wirouac; elle est partie pour St-François de Montmagny, elle vicitera d'autres parents.

—M. et Mme Joseph Marchesseault, de Drummondville, et leurs enfants étaient en visite, dimanche chez Mlles Marchesseault.

—Mlle Rosette Beaudet, de Victoriaville, a passé quelques jours chez sa cousine, Mme Maurice Pepin.

—Mlle J. Duchesneau, de Lyster est en visite chez sa soeur, Mme Wilfrid Mailhot.

—:o:—

Ce qu'on dit de nous

EN MARGE D'UN INCIDENT

Le *Bulletin Paroissial* de Notre-Dame de Lévis, nous arrive avec l'article ci-après, en marge du procès intenté au Patronage de Saint-Vincent de Paul de cette ville, par le conseil municipal. Nous publions sans commentaires :

"Un patronage, c'est quelque chose de sacré. Là, vivent de saints religieux, qui se dévouent entièrement pour les enfants et les jeunes gens, sacrifices de santé, d'aises, et parfois des choses les plus nécessaires, et cela pour des enfants, des jeunes gens qui appartiennent à nos familles.

"Un patronage, c'est quelque chose de sacré, parce que le patronage est bâti et est entretenu par la charité chrétienne. En effet, les patronages sont entretenus par la charité populaire. Ce sont, les amis du patronage — pas toujours des riches, on le sait — qui aident à défrayer le coût de l'entretien des protégés. Ces amis, ayant de la charité, cette large conception que la foi catholique seule peut engendrer, n'attendent pas, pour donner leur obole, d'être touchés par la misère vue de très près ni d'avoir le superflu: Ils donnent aux patronages parce que la religions enseigne qu'il faut soulager les miséreux et parce que les patronages sont des institutions de charité de tout premier plan; il donnent sans égard, la plupart du temps, à la gêne qui pourrait en résulter pour eux-mêmes." L'oeuvre soutenue par cette charité populaire, est donc une oeuvre sacrée et celui qui voudrait l'accaparer paur son profit serait un misérable, et un profanateur de la charité.

"Les patronages méritent donc, tous nos respects et nos encouragements. A Lévis, le patronage a rendu un service inappréciable, durant les vacances particulièrement, à toutes nos familles ouvrières qui, pour la plupart, n'avaient pas 'les moyens' de conduire leurs enfants en villégiature. Nos petits enfant ont fait leur villégiature au patronage, tous les jours; les papas et les mamans ont respiré bien à l'aise, sans inquiétude, ni pour l'âme, ni pour le corps de leurs enfants. Aussi, la reconnaissance doit déborder de nos coeurs, et la population de Lévis, va répondre en aidant au patronage, spécialement dans la grande râfle qui vient d'être entreprise pour défrayer un peu les dépenses occasionnées par ses enfants. Lévis, a toujours su reconnaître les bienfaits.

"A St-Hyacinthe, les choses se passent autrement. Le jour même où le Conseil-de-Ville, obtenait du Patronage de St-Hyacinthe, le placement d'un ou deux enfants pauvres pour lesquels il ne paye pas un sou, ce Conseil-de-Ville, poursuivait le Patronage, pour lui faire payer une taxe de $3,170.00, comme si c'était une entreprise financière. Pour voir un peu, si un Patronage est capable de payer $3,000 de taxes!!! Allons! Allons!

"Le Conseil-de-Ville de St-Hyacinthe ne veut donc pas payer les services qu'il reçoit, et fait payer les siens mêmes les services qui ne lui coûtent rien. Drôle de mentalité.

"Si au moins le geste dénotait quelque intelligence! Mais l'inspiration n'en peut venir d'ailleurs que de la bêtise la plus pommée, à la fois principe et par conséquence de ce radicalisme tracassier avec lequel certains novateurs irréfléchis essayent de s'illustrer.

"En refusant, dit un journal du nord de la province, de se conformer au principe catholique des immunités ecclésiastiques, d'une part, en contribuant, d'autre part, à accroître le fardeau de la charité qui pèse déjà lourdement sur les institutions de ce genre, les autorités municipales répartissent de la façon la plus inéquittable le fardeau de l'entretien des enfants pauvres de cette ville.

"Nous sommes bien loin, dira-t-on, de Lévis pour nous occuper de cette affaire de St-Hyacinthe; nous devrions nous mêler de nos affaires.

Pardon!

"*Le scandale dont St-Hyacinthe est le théâtre depuis plusieurs années, disons-nous, avec le Progrès du Saguenay, que nous citons textuellement, intéresse toute la province, car, en dehors de la ville maskoutaine, il se rencontre ici et là des gogos — pas encore nombreux, heureusement — pour souhaiter la disparition des immunités ecclésiastiques dans la Province. St-Hyacinthe ayant poussé son radicalisme jusqu'à la mauvaise administration, même au simple point de vue matériel, il importe que l'on ouvre les yeux des naïfs de partout pour montrer où mène le système adopté là-bas.*

"*De plus, comme l'on vient de confier — ou d'accorder — la direction de la seule revue municipale publiée en cette province à M. Damien Bouchard, le maire actuel de St-Hyacinthe, cet homme qui a mis les pieds dans les plats avec tant de fracas lors de la dernière polémique sur l'instruction obligatoire, nous croyons opportun de soumettre à ceux qui veulent diriger et inspirer judicieusement le mouvement municipal en cette province qu'ils n'ont pas eu la main heureuse en choisissant — en acceptant — M. Bouchard comme porte-parole.*"

"*Nous voyons, pour notre part, dans la question municipale un problème trop important, trop digne de l'attention du public, pour que l'on en confie — ou accorde — l'explication à un homme qui peut être excellent administrateur, mais qui ne l'a pas encore démontré de manière à rassurer tout le monde sur son compte.*"

"A Lévis, le Conseil municipal a été plus sage, et toute la population l'approuve et lui rend cet honneur.

"Et les citoyens de Lévis vont venger cet attaque contre un patronage qu'on veut tondre en contribuant, à aider encore plus largement le patronage de Lévis, qui rend tant de services à ses enfants et à ses jeunes gens. L'occasion est venue dans la rafle qui a lieu actuellement. Pas un seul foyer refuse d'y prendre part. Achetons et ré-achetons des billets!

"C'est reconnaissance, c'est justice! Cela nous fait honneur!"

BAPTISTE

—:o:—

Entre amis

—Voyons, mon cher, tu ne devrais pas agir comme tu le fais...Tu rends ta femme ridicule...

—On peut dire ce qu'on voudra, je me moque du tiers comme du quart!

—Soit! mais ne te moque pas de ta moitié!

NOTES LOCALES

Le P. Lamarche nous quitte

Le R.P. A. Lamarche, O.P., professeur de philosophie à l'Université de Montréal, et qui a passé l'été au couvent des Dominicains de cette ville, est parti de Saint-Hyacinthe au commencement de la semaine, pour Montréal et New-York, d'où il s'embarquera le 1er septembre pour l'Europe, à bord du *Lafayette*. Il suivra comme on sait les cours de l'Université de Louvain pendant un an, et s'initiera aux méthodes d'enseignement philosophique actuellement en vigueur en Europe. A son retour au Canada, il occupera de nouveau sa chaire philosophique à l'Université de Montréal.

—:o:—

La rentrée des classes

La rentrée des classes, dans les écoles qui relèvent de la Commission Scolaire, aura lieu mardi prochain, le 4 septembre. Ceci concerne les Académie Girouard et Prince, l'école Mercier et l'annexe de l'Ecole Normale.

La rentrée aura lieu le 5 septembre au séminaire, le même jour au couvent de la Présentation de Marie, le 6 à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe. Au couvent de Lorette, les pensionnaires feront leur entrée le 4, les externes le lendemain. Aux écoles Raymond et Larocque, ainsi qu'à l'école du village La Providence, la rentrée se fera le 4 septembre.

—:o:—

Le nouveau pont Piché

A Saint-Ephrem d'Upton, comté de Bagot, à quelque 12 milles d'ici, a eu lieu dimanche après-midi, à 3 heures, la bénédiction solennelle du nouveau pont Piché, au rang Saint-Georges, mieux connu sous le nom de Lachûte. La bénédiction a été faite par M. l'abbé L.-A. Dutilly, curé d'Upton. L'hon. A. Galipeault, ministre à Québec des Travaux publics et du Travail, était présent, représentant le gouvernement provincial. Des discours ont été prononcés, par M. le curé Dutilly, l'hon. A. Galipeault, MM. J.-E. Marcil, député du comté de Bagot à Ottawa, J.E. Phaneuf, député à Québec, L.-A. Brunelle, notaire à Saint-Hyacinthe, secrétaire du comté de Bagot, et M. Poulin, ancien député de Laurier.

Le nouveau pont a coûté $16,800. Il est construit en acier, avec tablier de beton armé. Le gouvernement a accordé un fort octroi pour sa construction. Ce pont se trouve d'une grande importance, se trouvant à desservir en même temps les paroisses d'Upton, de Saint-Liboire et de Saint-Valérien.

L'hon. M. Galipeault a dit dans son discours qu'un nouvel octroi du gouvernement serait accordé pour la construction d'un pont entre Upton et Saint-Théodore.

—:o:—

Chez les Srs du P.-Sang

Au monastère des Révérendes Soeurs du Précieux-Sang de cette ville, une cérémonie de vêture a eu lieu mardi. La cérémoinie était présidée par Mgr F.-Z. Decelles, vicaire capitulaire du diocèse, et le sermon fut prononcé par le R.P. R. Charette, O.P., du couvent des Dominicains de cette ville. Les nouvelles professes sont Mlles Lorette Forest, des Trois-Rivières, en religion Soeur Agnès de Jésus, et Mlle Marie-Aimée Mathieu, de Saint-Aimé, en religion Soeur Marie de Jésus.

On remarquait au choeur Mgr C.P. Choquette, ancien supérieur du séminaire, MM. les abbés Saint-Pierre, Roy et Cadieux.

—:o:—

Automobiles américains

Plus que jamais, notre ville reçoit chaque jour un nombre incroyable d'automobiles des Etats-Unis. On en voit constamment par les rues, venant du Massachusetts, du New-Hampshire, du New-York, même du Texas. Cela indique que notre province continue comme les années passées à attirer les touristes américains Le voyage au Canada devient de plus en plus populaire chez les Américains. Quelle que soit l'attirance qu'ils trouvent en notre pays, celui-ci ne peut que bénéficier de cet afflux d'étrangers pendant les mois d'été, attribuable pour une large part à la politique de bonnes routes du gouvernement provincial. Et notre ville en reçoit sa part comme les autres localités. Mais comme nous le disions il y a quelque temps, le grand nombre des automobiles dans les rues comporte des dangers. Qu'on prenne les précautions en conséquence.

Concert Louis Chartier

Les Artisans Canadiens-Français, succursales St-Hyacinthe et Bernard de notre ville, ont donné leur patronage à une grande soirée artistique qui aura lieu mardi le dix-huit septembre prochain, au Théâtre Corona. Les billets sont en vente et le plan de la salle a été déposé à la Pharmacie Brodeur. Les prix sont populaires pour permettre à toutes les bourses de prendre part à ces réjouissances.

Le principal artiste au programme, que les Artisans désirent présenter à notre population, sera M. Louis Chartier, l'éminent baryton de New-York, qui fait actuellement une tournée de concerts au Canada.

Notre compatriote, qui a passé quelques années de sa jeunesse dans notre ville, s'est affirmé dans une audition qui a consacré sa carrière. Alors que les journaux du Canada réclamaient cet artiste, ceux des Etats-Unis commentaient en termes élogieux son succès.

D'autres artistes distingués, dont les noms seront donnés plus tard, accompagneront M. Louis Chartier.

—:o:—

Assemblée conservatrice

La grande assemblée conservatrice de la région, annoncée comme devant avoir lieu à Saint-Denis, est maintenant fixée au 23 septembre prochain. M. Arthur Sauvé, le chef conservateur de la province, sera l'orateur principal. M. Eugène Chartier, de Saint-Hyacinthe, adressera également la parole. On ne connaît pas encore les noms des autres orateurs.

—:o:—

Succès de l'Académie Girouard

La valeur des institutions d'enseignement de Saint-Hyacinthe est de premier ordre. La chose est connue; elle s'affirme de plus en plus. Ainsi, cette semaine, des examens de promotion ont eu lieu à l'Académie Girouard. Les commissaires firent à cette occasion des arrangements avec le district scolaire centre, de Montréal, pour que les mêmes devoirs fussent imposés en même temps à notre Académie et aux écoles de Montréal. Tous les devoirs, une fois terminés, furent envoyés et corrigés à Montréal. Pas un seul des élèves de l'Académie Girouard n'échoua dans cet examen. L'Académie se classa 11ème sur 46 écoles élémentaires, 7ème sur 28 académies.

La rentrée des classes, à l'Académie Girouard, aura lieu le 4 septembre.

—:o:—

Naissance

A Marieville, le 21 août, l'épouse de M. Gaston Nolin, (née Pauline Leduc), de cette ville, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Jean-Claude. Parrain et marraine, le Dr et Mme J.P. Leduc, de Marieville, grands parents de l'enfant.

—:o:—

La nouvelle route

La nouvelle route Montréal-Saint-Hyacinthe sera terminée complètement d'ici peu. L'annonce de la chose est sans doute de nature à plaire aux automobilistes et excursionnistes. Bien que les travaux ne soient par tous terminés définitivement, le trajet entre les deux villes peut actuellement se faire en toute sécurité.

—:o:—

Les Artisans C.-Français et la Fête du Travail

Les Artisans Canadiens-Français de notre ville et de la région prendront part à la célébration de la Fête du Travail, lundi prochain, le trois septembre. Comme cette Société est une organisation à caractère franchement ouvrier, tous les membres sont priés d'être présents pour témoigner de leur esprit de solidarité et de leur amour des traditions.

La réunion des membres aura lieu à 8.30 hres du matin, au bureau de la Société, au No 264 Cascades. Chacun recevra un insigne avant de prendre les rangs pour la procession et l'assistance à la messe.

M. Loiselle, organisateur de la Société, sera heureux de rencontrer les membres avant le départ.

—:o:—

Société d'une messe

Evêché de St-Hyacinthe,
le 28 août 1923

M. l'abbé Joseph Valiquette, décédé le 26 août courant à l'Hospice Drapeau, Sainte-Thérèse, était membre de la Société d'une Messe, section provinciale.

P. S. DESRANLEAU,
chanoine-secrétaire

Exposition à Saint-Hugues

Une exposition agricole locale aura lieu à Saint-Hugues, comté de Bagot, le mardi, 18 septembre prochain. Il y aura exposition d'animaux et de produits de la ferme, remise des prix aux exposants, discours et jeux populaires. On trouvera sur le terrain de nombreuses attractions. Le président de l'organisation est M. Hylas Côté, et le secrétaire M. Wilfrid Mélançon.

Voici le programme de la journée.

A une heure, remise des prix aux animaux exposés, par les juges.

A deux heures, discours par MM. J.E. Marcil, député du comté de Bagot à Ottawa, et J.E. Phaneuf, député à Québec.

A 3 heures 30, jeux populaires:

Courses entre jeunes filles de 15 ans et plus.

Courses entre jeunes filles de 10 à 15 ans.

Courses entre jeunes filles de 15 ans et plus.

Courses entre enfants de 10 à 15 ans.

Tir au câble entre dix hommes du village et 10 de la campagne. Sauts en longueur, en hauteur, etc.

—:o:—

Funérailles de M. C. Ledoux

Les funérailles de M. Calixte Ledoux, propriétaire de l'Hôtel Ottawa de cette ville, ont eu lieu vendredi dernier à la cathédrale, à 10 heures. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé H. Lafontaine, curé de Saint-Joseph d'Yamaska, assisté de MM. les abbés Arsène Nadeau et Basile Benoit, vicaires à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. le chanoine L.-A. Sénécal, curé de la cathédrale.

Le deuil était conduit par les deux fils du défunt, Roméo et Gaston, par MM. Albert Ledoux, son frère, ses oncles Zénon Lebeau, de Woonsocket, R.I., Alfred Corbeil, de Pawtucket, R.I., et Joseph Blanchard, de cette ville, ses neveux, Joseph Ledoux, de Sherbrooke, et Félix Brunelle, de Québec.

Les porteurs étaient MM. Louis Bourgeois, J.G. Bergeron, Benoît L'Homme, Arthur Dessaulles, Jules Laframboise, père, et H. A. Beauregard.

La chorale de la cathédrale, sous la direction de M. Léon Ringuette, maître de chapelle, a exécuté la messe des mort harmonisée de Perosi.

—:o:—

Service pour Mgr Bernard

Le 3 septembre prochain, à 8 heures, sera chanté, dans la chapelle des Soeurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu, un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Grandeur Monseigneur A.-X. Bernard, bienfaiteur insigne de l'Institut.

—:o:—

Feu Georges Pominville

Nous apprenons la mort, survenue mardi soir à l'Hôtel-Dieu de Montréal, de M. Georges Pominville, gérant de la succursale locale de la *Southern Canada Power Co.*, après plusieurs semaines de maladie Le défunt était âgé de 52 ans.

Il laisse son épouse, née Marie-Hélène Renière, deux enfants d'un premier mariage, M. Henri Pominville, de Montréal et Mme Arthur Pominville, (Eva), aussi de Montréal, ainsi que deux fils de son second mariage, Georges et Eugène, de cette ville.

—:o:—

Décès de M. Agapit Auger

Dans la paroisse Notre-Dame du Rosaire, est décédé Agapit Auger, époux de feu Marie-Alice Auger, à l'âge de 83 ans et six mois. Il laisse deux fils, Hercule et Ulric, deux filles, Aline, Mme Joseph Fontaine de Morrisville, Vt., et Rose, épouse de M. Horace Saint-Germain, hôtelier de cette ville. Il laisse encore treize petits-enfants, une soeur, Mme Nazaire Demers, de Sainte-Emélie de Lotbinière, ses beaux-frères, MM. Joseph Auger, de Saint-Edouard de Lotbinière, et Olivier Bélanger de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu lundi, 27 août, à l'église Notre-Dame du Rosaire.

—:o:—

Choisit la prison

Albert Cusson, restaurateur de cette ville, contre qui une plainte avait été déposée il y a quelques semaines par la Commission des Liqueurs de Québec, a comparu mercredi devant le magistrat Emile Marin. Il était accusé d'avoir été trouvé en possession de liqueurs alcooliques, dans un but de vente. Le magistrat l'a condamné à $1000 d'amende ou deux mois de prison. Cusson a opté pour la prison.

Le procès de C. Bernard

Le procès de Cléophas Bernard, de Saint-Hilaire, accusé d'avoir fait sauter à la dynamite un monument à Saint-Hilaire, il y a quelques mois, et contre qui une plainte a été déposée par le détective Samson, de la Sûreté provinciale, se poursuit actuellement à Saint-Hyacinthe. Bernard a comparu jeudi matin devant le magistrat de district Emile Marin, et plusieurs témoins ont été entendus. Jusqu'à cette heure, on n'a pu amener aucune preuve convaincante contre l'accusé. L'affaire s'est ajournée à midi, jeudi et a été renvoyée à mardi prochain, le 4 septembre. Bernard est défendu par Me J.B. Bousquet, de cette ville, et Me Jean Martineau, de Montréal. La Couronne est représentée par Me Adélard Fontaine.

—o—

Menaçait le huissier

Le huissier Ernest Benoit, de cette ville, a trouvé maille à partir avec un individu plus que malcommode, ces jours derniers. Cela s'est passé au rang Saint-François, à quelques milles d'ici. Sur plainte d'un nommé Côté, de Saint-Dominique, et après jugement obtenu, le huissier Benoit devait opérer une saisie chez le dénommé Wilcot, rang Saint-François. Il se rendit chez Wilcot, mais celui-ci lui défendit de rentrer chez lui et de toucher à quoi que ce soit, le menaçant de sa carabine. Benoit alla alors chercher du renfort et revint avec le grand connétable Tancrède Bengle, et l'ex-constable Brunette. Cette fois, l'homme s'était adouci et la saisie eut lieu dans les formes. Il est possible que les choses n'en restent pas là.

—:o:—

Auto en aiguillettes

Un sérieux accident est arrivé mercredi, à Saint-Hubert, à M. René Mongeau, fils de M. V.J. Mongeau, entrepreneur de pompes funèbres de cette ville. Il partit avec l'ambulance de la maison, mardi matin, pour aller chercher à Montréal le corps de M. Georges Pominville, gérant de la *Southern Canada Power* de cette ville, décédé à Montréal la nuit précédente. Il était accompagné de M. Edmond Langelier, beau-fils de M. Pominville. A St-Hubert, ils allèrent pour traverser la voie du chemin de fer, quand la terre de la traverse, évidemment défectueuse et détrempée par la pluie, s'enfonça sous le poids de la machine. A ce moment, deux trains de marchandises s'en venaient, un de chaque côté. Les jeunes gens s'avancèrent sur la voie et signalèrent les trains, afin de les faire arrêter. C'est ce que fit l'un d'eux, mais le mécanicien du convoi venant de Montréal ignora les signaux et fonça à toute allure sur l'ambulance, la réduisant en mille miettes. Les pertes sont de $2000 pour M. Mongeau, qui tiendra le chemin de fer responsable.

—:o:—

L'exposition de Bagot

L'exposition agricole du comté de Bagot, qui avait été annoncée pour les 11 et 12 septembre, est maintenant remise aux 25 et 26 du même mois. L'exposition de Bagot a lieu comme on sait à Saint-Liboire.

—:o:—

A La Providence

Dimanche prochain, à huit heures du soir, il y aura au village La Providence, sur le terrain de la municipalité, en face de la métairie St-Joseph, à l'occasion de la Fête du Travail le lendemain, un grand feu de la Saint-Jean ainsi que le lancement de ballons à gaz. Lundi, à huit heures du matin, une parade de chars allégoriques se fera dans le village, après quoi les chars se rendront ensuite à Saint-Hyacinthe et prendront part à la parade de la ville.

La messe en plein air aura lieu ensuite, à 9 heures 30, à l'Académie Girouard.

—:o:—

L'exposition de Chambly

L'exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Chambly se tiendra cette année encore à Saint-Bruno, les 5 et 6 septembre prochain.

—:o:—

Pélerinages

Le 9 septembre prochain, aura lieu le pélerinage des membres de la congrégation de la Sainte-Vierge, section des hommes.

Le 16 du même mois, aura lieu, au cimetière de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, le pélerinage de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. La Philharmonique y prendra part ainsi que la chorale de la cathédrale.

Fête légale

Lundi prochain, 3 septembre, étant jour de fête légale, il n'y aura pas de livraison des postes par les facteurs. Le bureau des Postes sera fermé, excepté de 9 heures à 10 heures de l'avant-midi, et de 5 à 6 heures de l'après-midi, pour la livraison générale.

—:o:—

Commencements d'incendie

Deux commencements d'incendie ont eu lieu cette semaine, l'un dimanche chez M. Albert Choquette, angle des rues Saint-François et Saint Dominique, l'autre mardi après-midi chez M. Georges Langevin, 233 rue Girouard. Dans les deux cas, les pompiers se sont rendus maîtres du feu rapidement. La cause de l'incendie est inconnue chez M. Choquette. Chez M. Langevin, un rôti a brûlé dans un poêle; il y a des dommages dus à la fumée.

—:o:—

La Fête du Travail

Toute l'organisation pour la Fête du Travail, lundi prochain, 3 septembre, est maintenant terminée. Les promoteurs disent que le succès ne laissera rien à désirer. A 9 heures précises, les chars allégoriques se réuniront devant l'arche de verdure érigé à droite de la rue Cascades. Voici l'ordre qui sera observé dans la parade:

Les policiers à cheval; la fanfare; les chars des industries; la reine du travail; les chars de la campagne; la magistrature, les professionnels, les membres des diverses sociétés, les ouvriers des différents corps de métier; la section du village La Providence; les voitures du service des incendies.

Une messe solennelle en plein air aura lieu sur le terrain de l'Académie Girouard, à 9 heures 30, à laquelle tous les participants sont priés de se rendre sans faute.

Dimanche soir, un concert aura lieu au kiosque.

—:o:—

Le concert Dufault

Le concert Dufault au Patronage, hier soir, a remporté le succès auquel on pouvait justement s'attendre, en raison de la personnalité de l'artiste et du talent de ceux qui le secondaient. M. Paul Dufault a fait, une fois encore, honneur à la réputation qu'il s'est acquise dans les milieux artistiques les plus importants. Il a provoqué des salves d'applaudissements. Mlles Thérèse Viger et Irène Mongeau, la première soprano, celle-ci violoniste, ont littéralement fasciné l'auditoire tour à tour, affirmant une fois de plus leurs qualités indiscutables d'artistes. De nombreux rappels ont été demandés par le public. La salle était bondée de monde. De magnifiques bouquets furent offerts à Mlles Viger et Mongeau par des admirateurs. Les artistes furent présentés au public par le R. P. Ls-Eug. Tremblay, supérieur du Patronage.

—:o:—

Honneur au mérite ?

M. Eugène Benoît, agent d'assurances-vie, de cette ville, avant fait au-delà de $700,000 d'affaires durant l'année 1922, fait alors partie du Club des Cinq Cent Mille que la Compagnie *Great West* a inauguré cette année à Winnipeg. Jusqu'à présent il n'y avait que le Club de Cent Mille et Deux Cent Cinquante Mille, dont M. Benoît avait eu la présidence; actuellement il est vice-président du nouveau club.

Nous offrons nos sincères félicitations à ce concitoyen pour ses succès tant présents que passés, et lui en souhaitons autant pour l'avenir.

—:o:—

Remerciements

La famille Adélard Gladu offre ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, à l'occasion du décès de leur enfant bien-aimé, Laurent Gladu, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

—:o:—

L'emporte sur St-Césaire

L'équipe de balle *Saint-Hyacinthe-Amateur* est allée dimanche dernier à Saint-Césaire, où elle a rencontré les joueurs de l'endroit. La journée s'est terminée par la victoire du *Saint-Hyacinthe*, avec résultat de 10 contre 1. La batterie du *St-Hyacinthe* se composaient de Parrington et St-Amant.

Le *Saint-Hyacinthe-Amateur* rencontrera dimanche prochain, au Rond Laframboise, l'équipe de Granby.

Pique-nique

Dimanche, le 26 août, a eu lieu un joli pique-nique sur la propriété de M. Victor Armstrong. On remarquait parmi les invités: MM. et Mmes Napoléon Armstrong, Thomas Hébert, Aimé Perreault, John Lavallée, Mme Trefflé Morin, Mme Victor Gadbois, Mlles Diana Hébert Yvonne Sansouçy, Régina Caron, Annette Lavallée, Laurette Lavallée M. Delphis Armstrong, de St-Barnabé, M. et Mme Théodule Armstrong MM. et Mmes Baptiste Armstrong, Théodore Laporte, Ovila Armstrong, Joseph Deslandes, Mlles Irène Armstrong, Alma Champigny, M. Napoléon Bérard, Mme H. Gaumond, de Sherbrooke.

—:o:—

Balle-aux-camps

A La Providence, dimanche dernier, la partie de balle jouée entre les équipes *La Providence* et *Casavant*, a été gagnée par cette dernière, avec résultat final de 10 contre 9. Les batteries se composaient de Robidoux et Labonté pour *Casavant*, de Tousignant et Picard pour *La Providence*. L'arbitre était A. Charron

Dimanche prochain, au terrain habituel, à La Providence, rencontre des équipes *Station* et *La Providence*.

—:o:—

Propriété à vendre

Propriété de M. J.-Arthur Séguin, de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J.-Arthur Séguin, Tél. 54.

—:o:—

Condoléances

Nous recevons de l'Association des Marchands-Détaillants, section locale, la lettre suivante, qui a été adressée à Mme Calixte Ledoux, à l'occasion de la mort de M. Calixte Ledoux, de son vivant propriétaire de l'Hôtel Ottawa de cette ville:

St-Hyacinthe, le 24 août 1923
Madame C. Ledoux,
St-Hyacinthe.
Madame:

A l'occasion de la douloureuse épreuve qui vient de vous frapper, le bureau de direction de l'Association des Marchands-Détaillants, district de St-Hyacinthe, a tenu une réunion spéciale le 23 courant.

"Copie de résolution"

Il a été proposé par M. Louis Benoît et secondé par M. Camille Hubert, approuvé à l'unanimité, qu'un vote de condoléances soit adressé à Madame C. Ledoux pour la perte irréparable qu'elle vient de subir par la mort de son époux.

Président:
J.Wilfrid Leduc

—:o:—

Le tennis

L'équipe de tennis locale a remporté une belle victoire, dimanche dernier, sur l'équipe *Eclectic*, de Montréal. La rencontre a eu lieu au Parc Lafontaine.

Il y avait foule pour voir jouer Henri Morin, ex-champion des doubles de la province; celui-ci a prouvé qu'en dépit du jeu de pratique qu'il a, il peut encore jouer une partie excessivement dangereuse. Ses coupés fonctionnaient à merveille et il est intéressant de voir la facilité avec laquelle il épuise lentement l'adversaire en le forçant à courrir d'un côté à l'autre du court.

Paul Laframboise, frère de Henri Laframboise, a justifié tout le bien qu'on dit de lui, bien qu'il n'ait pas eu encore l'occasion de prendre part aux tournois importants.

Voici le résultat des rencontres :

Henri Morin (St-Hyacinthe) vs Emile Durand: 6-1, 6-1.

Paul Laframboise (St-Hyacinthe) vs Marcel Rainville: 3-6, 6-4, 6-2.

Jules Laframboise (St-Hyacinthe) vs Paul Fontaine: 7-5, 6-1.

Arthur Lacoste (Eclectic) vs Roger Fontaine: 6-0, 6-0.

Morin et Laframboise (St-Hyacinthe) vs Fontaine et Rainville : 6-4, 2-6, 6-2.

Durand et Lacoste (Eclectic) vs Jules Laframboise et Fontaine: 10-8 6-1.

—:o:—

Beurre et fromage

A l'enchère tenue ici samedi dernier, on a mis en vente 50 boîtes de beurre pasteurisé, qui ont été vendues à 34 s. 1-2. On a aussi vendu 650 meules de fromage à 27 s. 7-8 la livre.

A Farnham, à l'enchère de la Eastern Townships Dairymen's Association, samedi dernier, huit fabriques ont mis en vente 208 boîtes de beurre, qui ont toutes été vendues à 33s. 1-4, la livre.

Le Saint Evangile

La Naissance du Messie-Rédempteur

"En ces jours-là parut un édit de "César-Auguste, ordonnant le dé-"nombrement universel des peuples. "Ce premier dénombrement fut exé-"cuté par Cyrinus, gouverneur de "Syrie. Et tous allaient se faire "inscrire, chacun dans son lieu d'o-"rigine.

"Joseph, qui était de la maison et "de la famille de David, partit donc "de Nazareth, ville de Galilée, et "monta vers le pays de Judée, dans "la cité de David, appelée Bethléem, "afin de s'y faire inscrire avec Ma-"rie, son épouse, qui allait être mère. "Or, pendant qu'ils étaient là, arri-"va le terme auquel Marie devait "enfanter. Et elle mit au monde "son Fils premier-né.

"Elle l'enveloppa de langes et le "coucha dans une crèche, parce que, "pour eux, il n'y avait pas de place "dans l'hotellerie."

Luc. II. 1-8.

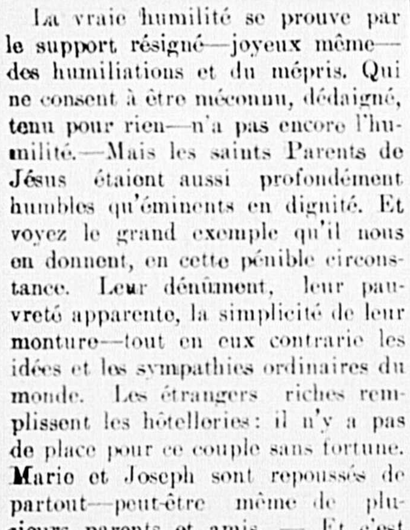
La Sainte Famille nous offre ici le spectacle et l'exemple d'une obéissance généreuse, d'une pauvreté extrême, et d'une humilité sincère.

Dans l'ordre d'aller s'inscrire, lancé par un prince païen, mais constitué en autorité, Marie et Joseph reconnaissent la volonté du Seigneur, que représente toute autorité légitime. Aussi, malgré tout ce que l'obéissance à cette prescription va leur demander de sacrifices; tout ce que ce voyage à Bethléem, à cette saison d'hiver et vu l'état de Marie, promet de fatigues et de privations —sans hésitation ni retard, les pieux époux se mettent en route, confiants dans la Providence, qui prend soin toujours et partout de ceux qui ont foi en elle.—Est-ce ainsi que la foi éclaire notre soumission et affermit notre obéissance, chaque fois que la volonté de Dieu nous est intimée ?

La pauvreté extrême de la sainte Famille apparait dans ces deux mots du récit évangélique: les langes et la crèche! Un misérable réduit, une grotte-étable, hors de la ville, refuge des animaux et des voyageurs sans crédit: sans lumière ni feu ; sans compagnie humaine ni sécurité assurée; sans autre berceau qu'une mangeoire, avec un reste de paille; la terre froide et nue pour pavé, le rocher humide pour toit—après une marche longue et des plus pénibles! et tout cela, choisi librement, pour lui-même et pour les deux personnages qu'il aime le plus au monde, par le Maître Suprême, le Très-Haut, le Riche par excellence, Celui à qui tout appartient en propre! Quelle leçon de mépris et de détachement pour les richesses périssables de la terre; quel exemple d'amour et de prédilection pour la pauvreté, et toutes les privations qu'elle occasionne!

La vraie humilité se prouve par le support résigné—joyeux même—des humiliations et du mépris. Qui ne consent à être méconnu, dédaigné, tenu pour rien—n'a pas encore l'humilité.—Mais les saints Parents de Jésus étaient aussi profondément humbles qu'éminents en dignité. Et voyez le grand exemple qu'il nous en donnent, en cette pénible circonstance. Leur dénûment, leur pauvreté apparente, la simplicité de leur monture—tout en eux contrarie les idées et les sympathies ordinaires du monde. Les étrangers riches remplissent les hôtelleries: il n'y a pas de place pour ce couple sans fortune. Marie et Joseph sont repoussés de partout—peut-être même de plusieurs parents et amis. — Et c'est ainsi que l'Homme-Dieu voulut, dès son entrée dans le monde, nous apprendre l'humilité sincère — et le prix des humiliations, qui en sont l'aliment normal. "Apprenez de moi, semble-t-il nous dire déjà, que je suis doux et humble de coeur!"

A.B.C.



Nos Paroisses

II

IBERVILLE

Eléments de progrès dans la seigneurie : l'artère des cantons de l'est et les moulins.—Les noms primitifs de la localité.—Première desserte religieuse par Saint-Mathias et premières démarches pour la construction d'une chapelle.

Le sol de la seigneurie Bleury, généralement bon, était encore souvent marécageux en 1915, ce dont un drainage parfois coûteux a néanmoins fini par avoir raison.

Ce qui en a singulièrement accéléré la colonisation, c'est l'ouverture en 1816 de l'artère dès le début si fréquentée de la Grande-Ligne; très longue, elle commençait par partager la seigneurie en deux de l'est à l'ouest, puis ouvrait le marché de Montréal aux profondeurs des cantons de l'est alors en plein développement. Elle venait immédiatement de Notre-Dame-de-Stanbridge par le futur Saint-Alexandre, traversait à Iberville pour prendre du fort St-Jean la route de Laprairie vers la métropole. Cette voie, tracée dans l'épaisse forêt, est due à l'initiative d'une compagnie à ce spécialement autorisée par le parlement du Canada.

En outre la seigneurie eut comme causes de progrès trois moulins à scies, celui du seigneur construit en 1800 à dix arpents plus bas que la future église, celui de Meigs bâti en 1827 au bord des eaux non encore taries de la Barbote, à l'extrémité de la Grande-Ligne de Saint-Alexandre, et enfin celui de Joseph Ouimet à seize arpents plus haut que le précédent sur le même ruisseau. Tous étaient mus par la force hydraulique; plus tard les deux premiers eurent en plus la vapeur, le premier eut des moulanges.

Primitivement la localité s'appelait Bleury tout court du nom de la seigneurie et son point central portait celui des Milles-Roches emprunté au rapide d'en face, qui descend vers Chambly se pressant, bouillonnant, se mâtant sur les cailloux ; c'est le long de ce rapide que débuta la colonisation en 1785 pour s'étendre à tout le domaine.

En 1805, sa population catholique, mêlée à de nombreux protestants, commençait à attirer plus particulièrement l'attention des autorités religieuses; elle comprenait plusieurs immigrés irlandais, mais surtout elle était composée de Canadiens-Français, venus de Saint-Mathias et de Chambly.

A mesure qu'ils arrivaient, tous se considéraient comme de Saint-Mathias. Le curé Pierre Robitaille, l'activité même, leur prodiguait volontiers ses soins, allant à ces braves bûcherons plus qu'aucun de ses prédécesseurs, maintenant que leur groupe devenait plus important. Le 3 mars 1806, il informe son nouvel évêque, Mgr Plessis, du ministère qu'il accomplit au milieu d'eux:

"J'ai, lui écrit-il, pour continuation, au bout de ma paroisse, la seigneurie Bleury, qui demande une maison pour la sainte messe une fois le mois, comme mission.

"J'en avais la permission; mais la disette est trop grande cette année pour y penser. Ces gens-là ne sont pas capables de bâtir, ce printemps.

"Cette seigneurie est vis-à-vis le fort Saint-Jean; elle est plus à proximité de ma paroisse par l'obstacle du Richelieu, qui est furieux vis-à-vis cette seigneurie, le printemps et l'automne, à cause des rapides; et ensuite je vais jusqu'aux limites de la province.

"Souvent des gens au-delà des limites, dans le cours de l'année, viennent me trouver soit pour faire leurs pâques, soit pour faire leur première communion. J'avais de Mgr Denaut, de vive voix, la permission de les recevoir."

Le nouvel évêque endossa aussitôt ce zèle si apostolique et donna même à entendre que la paroisse en perspective aux Mille-Roches serait placée sous le vocable de saint Tthanase; ce qui s'est réalisé plus tard. On n'avait de fait qu'ajourné le projet de bâtir.

Le 10 mars 1807, fut tenue à cet effet dans le bas du bord de l'eau, chez Louis Goyette, une assemblée plénière des 44 propriétaires de la seigneurie, sous la présidence du curé Robitaille; on y décida à l'unanimité de construire un presbytère-chapelle par souscriptions volontaires.

On en rédigea toutes les conventions en bonne et due forme, et tous signèrent, 42 n'apposant toutefois que leurs croix, deux seulement leurs noms, mais l'un d'eux le fit si mal que son griffonnage restera une éternelle énigme; évidemment les fondateurs n'étaient pas des frais sortis de l'école.

Par le devis des contributions on constate que jusque-là les deux premières concessions seules étaient entièrement peuplées, que la troisième ne l'était qu'à demi, et que plus loin il n'y avait personne.

Après cette première assemblée en fut convoquée une seconde de 40 francs-tenanciers sous la présidence encore du même curé le 3 avril suivant, cette fois-ci pour demander officiellement un terrain au seigneur; on suggérait de préférence celui en bordure du ruisseau Hazen dans la ville actuelle.

Mais ni l'une ni l'autre de ces belles assemblées n'eut de résultat. On temporisa; à l'automne, le curé si zélé fut promu de Saint-Mathias à Saint-Philippe, et rien ne s'exécuta.

L'abbé Amable Prévost, qui succéda à M. Robitaille, ne s'occupa guère du projet.

—:o:—

L'Ecole et la formation d'une élite

L'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal

Le corps des professeurs.—Ceux qui le forment

Cette école, une des premières oeuvres de la nouvelle Université de Montréal, a pour directeur, le secrétaire général de l'Université, M. Edouard Montpetit, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, professeur à la Faculté de droit et à l'Ecole des Hautes études commerciales, membre de la Société royale du Canada. M. Montpetit donne les cours d'Economie politique, de finances publiques et de politique économique.

Il a pour l'assister un personnel d'hommes spécialisés chacun dans un domaine de l'activité intellectuelle. Ce sont:

M. Jean Désy, diplômé de l'Ecole des sciences politiques de Paris, secrétaire de la Faculté des lettres, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales : M. Désy donne à l'Ecole des sciences sociales les cours de science politique, de politique extérieures et de questions américaines et canadiennes.

M. Léon-Mercier Gouin, docteur en droit, avocat, professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales, diplômé de l'Université d'Oxford, professeur de législation industrielle et d'Histoire des doctrines économiques.

Dr J.A. Baudoin, médecin hygiéniste, stagiaire de plusieurs grandes institutions d'hygiène publiques, notamment de l'Hôpital John Hopkins (Baltimore) et de l'Institut Rockefeller, professeur d'hygiène générale.

M. Victor Doré, directeur de la comptabilité à la Commission centrale des écoles catholiques de Montréal et professeur à l'Ecole des Hautes études commerciales, professeur de pratique financière et d'organisation industrielle;

M. Georges Pelletier, licencié en droit, avocat, journaliste, membre de la Sté Royale du Canada, professeur à la section journalisme, de rédaction et administration du journal, ainsi que chargé de leçons sur différents autres aspects de la presse quotidienne.

M. Guy Vanier, licencié en droit, avocat, professeur d'économie sociale de finances privées et de droit commercial.

M. Noël Fauteux, licencié en droit, avocat, journaliste, professeur d'histoire du journalisme.

M. Adélard Leduc, licencié en droit, avocat, professeur de législation sur la presse.

M. Yves Tessier-Lavigne, licencié en droit, diplômé de l'Ecole des sciences sociales, chargé de leçons de géographie humaine.

M. Arthur Saint-Pierre, licencié en droit, avocat, chargé de leçons sur les oeuvres sociales.

Outre les leçons de ces professeurs les élèves suivent obligatoirement les cours de philosophie sociale à la Faculté de philosophie.

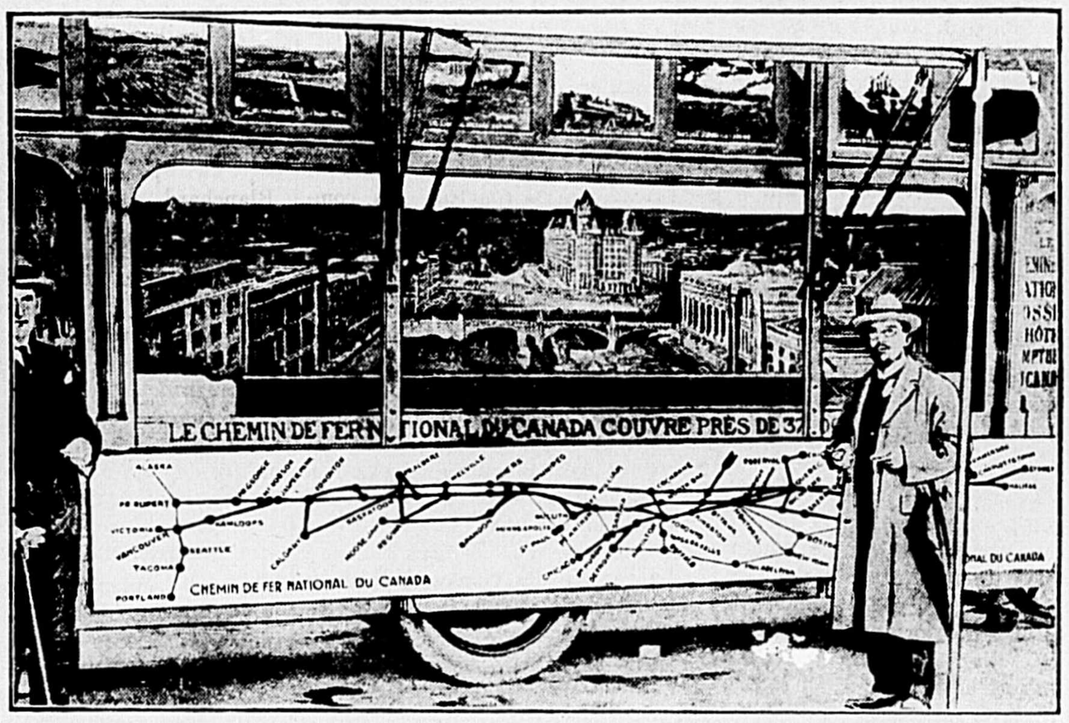
Pour plus de renseignements, on est prié de s'adresser par écrit au secrétariat général de l'Université de Montréal, 185 rue Saint-Denis, Montréal.

Celui qui apprend les règles de la sagesse sans y conformer sa vie est semblable à un homme qui labourerait son champ et ne le sèmerait pas.—Pensée persane.

ALLONS AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE ! QUEBEC 13 16 SEPTEMBRE 1923

Cigarettes
DERBY
La Favorite Nationale
MAINTENANT
8 POUR 10¢

LE TRAIN EXPOSITION CANADIEN EN FRANCE



Le succès du train sur route contenant les échantillons des produits canadiens qui parcourt en ce moment la France dépasse toutes les espérances. Chaque jour des milliers de visiteurs, anxieux de se renseigner sur le Canada, son commerce, son industrie et ses ressources naturelles se rendent à l'exposition. Le camion du chemin de fer national du Canada que nous voyons reproduit ici attire particulièrement l'attention des Français. Il est en tête du train, portant le numéro 1. Au centre, il montre une vue générale d'Ottawa avec le Chateau Laurier et la gare Union et tout autour des paysages et des scènes canadiennes prises dans toutes les parties du pays. Sur un des panneaux de la voiture est une carte du Dominion montrant le réseau du Chemin de fer national du Canada. En regardant cette carte, lors de l'inauguration officielle du train exposition canadien, au Hâvre, M. Dior, ministre du commerce et de l'industrie en France, admira la longueur et l'importance du Chemin de fer national du Canada. Il a été vivement intéressé par ce réseau et la part qu'il a prise au développement du Dominion.

Le soir, la voiture du Chemin de fer national du Canada est éclairée avec art et les panneaux de verre transparents qui la décorent sont d'un très bel effet.

Découverte importante

Dont Ford tirera parti pour lui et pour nous

Deux chimistes de New-York M. Piron et M. Carachristi, viennent de découvrir un procédé de distillation de l'anthracite qui est appelé semble-t-il à donner les meilleurs résultats. Soumis à Henry Ford, le grand constructeur d'automobiles, ce procédé l'a intéressé au point qu'il a fait les frais considérables que nécessitaient les expériences. Celles-ci ont d'ailleurs démontré, entre autres choses, que par la distillation à basse température de l'anthracite on retire d'une tonne de combustible dix gallons de benzol, qui est un excellent carburant pour le moteur à explosion alors que jusqu'ici on n'en tirait que 2.2 gallons. Cette simple différence d'extraction du benzol équivaut à une plus-value de l'enthracite qui ressort à $2 par tonne. L'usine en cours de construction à Rivière Rouge a une capacité de traitement de 4,000 tonnes par jour et celle que l'on va construire à Ford en Ontario, produira 400 tonnes.

A noter que c'est précisément l'anthracite de qualité inférieure celui qui couramment se vend le meilleur marché, qui convient le mieux au procédé nouveau. Un des sous-produits les plus intéressants est le coke, ce qui permettra à Ford de fabriquer lui-même l'acier dont il a besoin au lieu de l'acheter. Du charbon on retirera en outre de l'huile du gaz d'éclairage, de la créosote, de l'engrais chimique et de la graisse. Grâce à cette utilisation complète, le prix de revient des voitures sera abaissé considérablement et Ford, s'il le désire, pourra en diminuer le prix de vente.

Ford va tenter d'alimenter ses usines de distillation par ses mines de Virginie, dont il acheminera le charbon sur sa propre voie ferrée.

A signaler la transformation du coke en briquettes utilisables pour le chauffage des habitations particulières industrie qui aura un double avantage pour le producteur et le consommateur, puisque les briquettes pourront être livrées à $4.46 la tonne. Le prix du gaz sera abaissé de 60 cents les mille pieds à 8 cents, et le prix des autres sous-produits notamment celui du benzol qui ne dépassera pas six sous le gallon, sera réduit dans les mêmes proportions Les économistes qui suivent de près l'évolution de l'affaire Ford se demandent quelles proportions elle va prendre. A noter que Ford ne perd jamais une occasion de citer ses usines comme exemple de ce que pourra faire le socialisme appliqué à l'industrie. Mais ses théories ne vaudraient que s'il y avait à la tête de chaque industrie un directeur comme lui. Or, jusqu'ici, il n'y a qu'un seul Ford, qui au reste n'est pas très fort lorsqu'il sort de son domaine: on l'a bien vu lorsqu'il se mit en tête de fréter un navire pour aller prêcher en Europe la cause du pacifisme intégral.

—:o:—

Récettes du C. N. R.

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada pour la semaine terminée le 21 août se sont élevées à $4,983,693, soit une augmentation de $438,505 ou de 10 pour cent sur la période correspondante en 1922.

Le total des recettes brutes du 1er janvier au 21 août s'est élevé à $152,559,185.90 ce qui représente une augmentation de $16,967,497.18 sur la période correspondante l'an dernier.

—:o:—

L'économie aux Etats-Unis

Les banquiers déclarent que pendant les cinq années dernières l'économie s'est extraordinairement développé aux Etats-Unis. Ils calculent qu'un Américain sur cinq possède maintenant des économies qu'il convertit en valeurs de portefeuille, alors qu'avant la guerre on en comptait à peine un sur dix. Comme on le voit, à quelque chose malheur est bon.

—:o:—

Pour moi, je ne crains pas de le dire, si j'étais absolument forcé de choisir, pour mon enfant, entre savoir prier et savoir lire, je dirais: qu'il sache prier !

Legouvre

Délicieux dans la tasse

LE THÉ

"SALADA"

B895F

est supérieur par sa qualité et sa saveur à tout autre thé mis en vente.

SOUVENIRS DU PASSE

Extraitsde vieux Nos du Courrier de St-Hyacinthe

NOTRE GOUVERNEMENT

Depuis que le projet de Confédération a été sanctionné par la reine d'Angleterre, chacun fait ses commentaires et ses suppositions sur l'organisation future de notre gouvernement qu'une proclamation royale doit constituer définitivement. D'abord on croyait que cette proclamation serait émanée dans le mois prochain, et l'on prévoit aujourd'hui qu'elle ne le sera guère avant juillet.

M. Tilley, à son retour d'Angleterre, a fait un discours dans lequel il a donné à entendre que les élections générales n'auront pas lieu avant le mois d'août. Quoiqu'il reste encore de longs mois d'attente, les futurs candidats ne restent pas inactifs. La fièvre électorale se propage rapidement dans toutes les parties du Canada confédéré.

(26 avril 1867)

PROFESSION RELIGIEUSE

Le 30 avril, jour de la fête de Ste-Catherine de Sienne, une des patronnes de la communauté des Soeurs du Précieux Sang, Mgr. de Germanicopolis, assisté des Révds. MM. Godard, du Séminaire, et Chrétien, vicaire à la Baie du Febvre, a reçu, dans la chapelle du monastère la profession des Delles Elizabeth Barbeau dite Soeur St-Stanislas Kostka, Marie Gouin dite Soeur Magdeleine de Jésus, Marie Jeanne Lussier, dite Soeur St-Jean l'Evangéliste, les deux premières de la paroisse de la Baie du Febvre, et la troisième de St-Hyacinthe. Sa Grandeur a aussi donné dans la même cérémonie l'habit de l'Institut à Delles Parmelie Duguay dite Soeur Marie St-Alphonse, de la Baie du Febvre.

(3 mai 1867)

MARIAGE

A Sorel, le 8 courant, par le Révd M. Gaboury, G. H. Chapdeleine, Ecr., N.P., à Delle Marie Caroline Labelle, tous deux de Sorel.

(17 mai 1867)

PROFESSION RELIGIEUSE

Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, assisté de MM. Prince et Moreau et en présence de MM. J. S. Desaulniers, V.G., Godard et Delacroix, a admis hier à la profession religieuse, dans la chapelle du couvent de la Présentation, les Delles Alphonsine Demers, dite Soeur Marie de l'Incarnation, Malvina Durocher dite Soeur Ste-Sophie, Joséphine Sendeal dite Soeur Marie Ste-Thérèse, Eulalie Simard dite Soeur Marie de l'Ascencion, Clarisse Charbonneau dite Soeur Marie Ste Philomène, pour l'Ordre de la Présentation, Comélie Déry dite Soeur Marie Louise, et Tharsile Lussier, dite Soeur Marie Victoire, pour le Tiers-Ordre de la Ste-Famille.

(31 mai 1867)

LE Ier JUILLET

Le Ier juillet prochain, jour où nous entrerons sous le régime de la Confédération, sera un jour de fête nationale. Cette fête sera chômée dignement, nous n'en avons aucun doute.

Le Secrétaire-Provincial donne avis dans la Gazette Officielle à tous les loyaux sujets de Sa Magesté de la Province du Canada, qu'ils sont invités à célébrer le premier jour de juillet comme réjouissance.

L'Ordre de Milice suivant est publié dans la Gazette Officielle du 8 courant.

Le premier juillet prochain ayant été fixé, par proclamation royale, comme le jour de l'Union du Canada et de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau Brunswick, et ayant été pour cela choisi comme jour de réjouissance générale, il y aura ce jour-là, une parade et une revue de toute la force volontaire du Canada, aux quartiers généraux respectifs des différents corps, compagnies, bataillons ou brigades, selon qu'il conviendra le mieux à la force, et un feu de joie sera tiré en l'honneur de l'événement. Les officiers d'état-major de district de la milice volontaire qui assisteront à cette revue, recevront la paie entière de leurs grades respectifs, sans ration, et les officiers non commissionnés et les hommes recevront 50 cts chacun. Les états de parade seront envoyés par les officiers commandants de chaque corps, compagnies, bataillon, au major de brigade de la division immédiatement après la revue, et ce dernier enverra un sommaire de ces états à l'officier d'état-major du district qui la transmettra aux quartiers généraux.

(14 juin 1867)

CANDIDATS

Les candidats du parti rouge pour le comté de St-Hyacinthe sont enfin connus Ce sont MM. Bachand, avocat de cette ville, et Kierskowski, de St-Charles.

On a mis du temps à trouver ces candidats, et il parait que, même aujourd'hui, il ne satisfont pas tout le monde.

M. Delorme disait, dimanche dernier, à la porte de l'église de la paroisse, que l'opinion publique ne les acceptait pas généralement et qu'il serait probablement nécessaire d'en choisir d'autres.

Nous laissons à M. Delorme la responsabilité de ses paroles.

(21 juin 1867)

ADMISSION A LA PRATIQUE DU NOTARIAT

Samedi dernier le 15 du courant MM. Esdras Bernier, H. L. H. Chagnon, L. J. Jodoin et Tétrault, ont été admis à la profession de notaire après de brillants examens, qui font l'honneur aux talents distingués qu'on leur connait.

On nous apprend que M. Jodoin se propose de s'établir à St-Pie ou à Sweetsburg M. Chagnon à St-Césaire, M. X. Tétreault à St-Damase.

Monsieur Bernier s'établit à St-Hyacinthe, où il est bien connu, en société avec M. Nault.

(28 juin 1867)

DE RETOUR

Le Rév. Messire O'Donnell curé de St-Denis, est arrivé en cette ville mercredi soir, de retour d'Europe où il avait été envoyé en mission spéciale, conjointement avec Messire L. Z. Moreau, par Sa Grandeur Mgr de St-Hyacinthe.

Nous apprenons avec plaisir que son voyage a été très heureux et qu'il est revenu en parfaite santé. La paroisse de St-Denis devra se réjouir de son digne pasteur.

(12 juin 1867)

AU "JOURNAL"

Le très illustre et très regretté exorateur populaire du comté de Bagot, M. R. E. Fontaine, rédacteur du *Journal*, en est rendu à son deuxième article pour prouver que M. Chicoine est rouge. Son dernier numéro contenait toute une colonne d'arguments et de pièces justificatives à cet effet Si l'espace nous le permet, nous en dirons un mot sur notre prochain numéro.

TAUX DU CHANGE

St-Hyacinthe, 21 août 1867.

Greenbacks achetés à 27 p. c. discompte en Monnaie d'argent;

Argent dur acheté à 4 p. c. de discompte, et vendu à 3½.

Corcoran et St-Jacques
Courtiers.

(23 août 1867)

ORDINATION

Monseigneur l'Evêque de St Hyacinthe a conféré dimanche dernier, dans la Chapelle du couvent de la Présentation de cette ville, le Diaconat à MM. W. Lussier, J. Durocher, H. Balthazard, et le Sous-Diaconat à M. M. Beaudry.

(30 août 1867)

COMTÉ DE ST—HYACINTHE
:: ÉTAT DES POLLS ::

	Com. Raymond	Kierskowski	Local Lanctot	Bachand
St-Hyacinthe, Cité	60	237	81	236
N.-D. de St Hyacinthe	91	185	86	180
Laprésentation	111	100	114	80
St-Damase	221	171	221	171
St-Charles	54	118	54	118
St-Jude	101	173	101	177
St-Barnabé	50	160	49	105
St-Denis	233	20	232	28
	924	1169	917	1113

Majorité Kierskowski : 185
Bachand : 196

MARIAGE

A la chapelle-cathédrale, le 10 courant, par le Rév. Messire Dupuis, M. Ed. Lecours, co-propriétaire du *journal* de St Hyacinthe, à Delle Marie Aurélie Corinne, dernière fille de M. Ant. Birs de cette ville.

(20 sept. 1867.)

BRASSERIE DE ST-HYACINTHE

Nous apprenons de source certaine que les travaux de la brasserie sont repris sur une plus grande échelle. Faite au milieu de nous, sous la surveillance de personnes compétentes, la bière de St Hyacinthe ne peut manquer de rencontrer le débit que tout article de ce genre, fabriqué aussi soigneusement, mérite de la part du public. Nous aimons à croire que toutes les personnes qui font usage de bière ne manqueront pas de visiter la Brasserie de St Hyacinthe avant de s'adresser ailleurs.

Quand Vous Vous Sentez Atteint

—Lorsque vous vous apercevez que vous allez souffrir du mal de tête prenez ZUTOO.—Lorsque vous sentez que vous avez pris le rhume, prenez ZUTOO.—Au premier indice de la douleur—aux premières atteintes de la maladie, prenez ZUTOO.

Si c'est le mal de tête, au bout de 20 minutes vous serez mieux, si c'est le rhume, le lendemain matin la douleur aura disparu, et vous vous sentirez comme une nouvelle personne.

N'attendez pas—ne courez aucun risque—Procurez-vous les Tablettes ZUTOO dès aujourd'hui, afin de les avoir sous la main aux premiers indices de mal de tête ou de rhume, et PRENEZ-LES.

25c. la boite, chez tous les marchands, ou par la malle, franche de port. B. N. Robinson & Co., Enr., Coaticook, P.Q.

L'histoire du Canada en France

"N'étaient les erreurs de l'ignorance et les passions des partis, l'histoire de la France canadienne figurerait au programme de toutes nos écoles. Cette épopée serait infiniment plus opportune et salutaire qu'une foule de connaissances dont il ne reste rien, que du temps perdu et des esprits faussés. Mais je reconnais que son caractère religieux gênerait beaucoup de gens et beaucoup de choses, Il est certain que l'âme française, la pensée française, le sang français n'ont triomphé, sur la terre canadienne, que par la force du catholicisme. Ce n'est pas pour plaire à un Etat encore attardé à des superstitions puériles. Il aurait pourtant tout à gagner à revivre les luttes des premiers colonisateurs français, pris entre les rivalités féroces des tribus indiennes ; puis jalousés et assaillis par les Anglais ; puis abandonnés par la mère-patrie, cédés à l'Angleterre ; persécutés alors par un anglicanisme obstiné. Il verrait comment ils ne cessèrent jamais de lutter, pied à pied, pour reconquérir le terrain perdu et finir par s'y établir, dans la liberté de conscience et l'autonomie politique. Il rencontrerait à chaque pas, des noms et des cœurs du meilleur terroir français, et il réapprendrait d'eux quels sont les plus hauts devoirs de l'homme et de la société."—Henri DE NOUSSANNE, dans *le Correspondant*, Paris 25 mars 1923, page 998.

—:o:—

L'exposition Canadienne en France

Les journaux de France, donnant un compte rendu de la réception enthousiaste que l'on fait à l'Exposition canadienne, ne tarissent pas d'éloges sur son organisation. On peut dire que la variété et la qualité des produits canadiens, pour un grad nomdre de gens, ont été une revélation: ils ne pouvaient s'imaginer que le Canada fut arrivé à ce dégré de développement. Il faut donc en augurer une expension de commerce franco-canadien aussitôt que le change se rétablira quelque peu.

Il faut féliciter toutes nos grandes entreprises, qui ont tenu à honneur d'être dignement représentées à cette exposition; elles n'ont rien épargné pour la rendre le plus attrayant possible. On peut en juger par cette description du wagon du Pacifique Canadien qu'on trouve dans le "Grand Echo", de Lille, en date du 25 juillet : "Le stand No 2 nous présente d'adorables panoramas-miniatures où évoluent paquebots et chemins de fer. Tour à tour, le fleuve St-Laurent, la moisson dans les prairies de l'Ouest canadien, un hôtel palace dans les Montagnes Rocheuses, le Canadian Pacific, nous apparaissent en toute leur beauté"

Et le "Réveil du Nord"... la remorque No 2 exprime une idée de l'effort canadien en ce qui concerne le développement d'un immense réseau ferré reliant Halifax à Vancouver."

On ne peut prétendre à des termes plus élogieux. Considérons qu'au-delà de 10,000 personnes par jour visitent cette exposition, appréciée d'une manière si flatteuse plus haut, et soyons confiants dans les heureux résultats qu'elle produira.

—:o:—

Dieu se fatigue des royaumes puissants, mais jamais des petites fleurs.

ALLONS AU CONGRES EUCHARISTIQUE ! QUEBEC 13 16 SEPTEMBRE 1923

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement : Canada $1.50 par an ; aux Etats-Unis $2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

CANADIAN NATIONAL RAILWAY

HEURE SOLAIRE

Train No. 15, tous les jours, de Sherbrooke, Portland, laisse St-Hyacinthe à 6.05 a.m., arrive à Montreal 7.20 a.m.

Train No 17 tous les jours, laisse Montréal à 9.00 p.m. et St-Hyacinthe à 10.12 p.m. pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Portland, Old Orchard.

Train No 16 tous les jours laisse Montréal à 8.30 a.m. arrive St Hyacinthe à 9.50 a.m. pour Richmond et Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Portland, Old Orchard.

Train No 12, tous les jours, dimanche excepté, laisse Montréal à 3.45 p.m., et laisse St-Hyacinthe à 5.15 p.m., pour Sherbrooke, Richmond, Québec et Island Pond, etc.,

Train No 24, tous les jours, part de Montréal à 11.10 a.m., arrive à St-Hyacinthe à 12.30 p.m.

Train No 23, excepté samedi et dimanche, laisse St-Hyacinthe à 1.45 p.m., et arrive à Montréal à 3.00 p.m.

Un nouveau train No 40 laisse Montréal le samedi seulement à 12.45 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 2.05 p.m.

Un nouveau train, No 35, laisse St-Hyacinthe, le samedi seulement à 3.50 p.m. et arrive à Montréal à 5.05. p.m.

Train No 38, tous les jours, dimanche et samedi exceptés, laisse Montréal à 5.10 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 6.35 p.m.

Train No 39, dimanche seulement part de St-Hyacinthe à 7.30 p.m., et arrive à Montréal à 8.45 p m.

Train No 37, tous les jours, dimanche excepté, part de St-Hyacinthe à 6.13 a.m., au lieu de 7.13 a.m. et arrive à Montréal à 7.33 a.m.

Train No 46, tous les jours pour Québec, part de Montréal à 9.45 a.m., et laisse St-Hyacinthe à 10.48 a.m.

Train No 45, tous les jours, dimanche excepté, de Québec, part de St-Hyacinthe à 5.00 p.m., et arrive à Montréal à 6.05 p.m.

Train No 145, dimanche seulement, de Québec, quitte St-Hyacinthe à 8.25 p.m., et arrive à Montréal à 9.30 p.m.

Train No 33 de Québec, tous les jours laisse St-Hyacinthe à 5.21 a.m., et arrive à Montréal à 6.40.

Train No 41, excepté dimanche, de Nicolet, quitte St-Hyacinthe à 7.23 a.m., et arrive à Montréal à 8.45 a.m.

Train No 42, excepté dimanche, pour Nicolet, part de Montréal à 4.20 p.m., et arrive à St-Hyacinthe à 5.45 p.m.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour *Boston, New York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago* (par l'"International Limité", le plus beau train du Canada), aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest canadien.

On peut se procurer ici-même, des billets directs; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements, s'adresser à Ernest O. Picard agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Quebec Montreal & Southern

HORAIRE
HEURE SOLAIRE

8.17 hrs A.M. tous les jours, Ex. dimanche.

Départ de St-Hyacinthe pour Sorel samedi et lundi, 2.45 P.M.

Pour IBERVILLE JCT. Novant Jct et stations intermédiaires.

3.58 hrs P.M., tous les jours, Ex. dimanche.

A. L. Currie,
Surintendent.

N. J. Ferguson,
Agent Général des passagers.

L. J. Bourbeau.
Agent, St-Hyacinthe.

MORIN & MORIN
NOTAIRES
159 RUE GIROUARD,
ST-HYACINTHE, P. Q.
René Morin Henri Morin
Syndic Autorise

Dr J. O. POULIOT
CHIRURGIEN-DENTISTE
Ouvert le soir les lundis, mercredis et vendredis.
Tél. 682
3, RUE DU PALAIS
En face du Parc.
ST-HYACINTHE, P. Q.

DR HYACINTHE BRETON
CHIRURGIEN-DENTISTE
OUVERT LE SOIR
84 RUE MONDOR,
COIN CASCADES
SAINT-HYACINTHE, P.Q.
TÉL. BELL 116

DOCTEUR PAUL OSTIGUY
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS : 1 HR. A 4 HRS.
255, rue Sherbrooke Est, Montréal
— Tél. EST 5684 —

Téléphone 235 254 Cascade
J. A. R. Séguin
PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorangé.
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE.

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P.Q.

Tel. Bell 517 15 rue Larocque
Quartier Cinq
L. P. FONTAINE
Entrepreneur-Plombier
Couvertures, appareils de chauffage
Spécialité à l'Electricité.
Plomberie et Réparations de toute sorte

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE DES TRAINS
Heure solaire

Tous les jours excepté le dimanche

Train No 262, laisse St-Hyacinthe à 7.5 a.m., arrive Montréal 11.30 a.m.

Train No 264, laisse St-Hyacinthe à 2.47 p.m., arrive Montréal 5.50 p.m.

Train No 261 laisse Montréal à 9.05 a.m., arrive St-Hyacinthe 11.25 a.m.

Train No 263 laisse Montréal à 3.10 p.m., arrive St-Hyacinthe 5.40 p.m.

Raccordement direct à Farnham, pour les Etats-Unis ou Provinces Maritimes. Service "Dominion Express" sur tous ces trains.

Pour billets ou autres informations s'adresser à J. E. MORIN, Agent. Même bureau que Dominion Express et C.P.R. Telegraph., coin Laframboise et Dessaulles, St-Hyacinthe, Qué.

Faites cette épreuve

Mettez un Pneu Ames Holden à l'arrière sur votre roue de droite —c'est celle qui maltraite le plus les pneus.

Mettez un pneu d'une bonne marque sur l'autre roue d'arrière. Puis

"Comparez l'usure"

Vous trouverez que le Pneu Ames Holden dure presque aussi longtemps que deux de l'autre marque.



Vendus par :

S. PELLETIER
RENE DUCHARME
J. F. FORTIN
H. ROBERT
H.A. PAGNUELO

5F

PNEUS AMES HOLDEN

La Prévoyance

Compagnie d'Assurances

Incendie
Responsabilité
Automobiles
Garantie
Accidents et Maladies
Bris de Glaces

189, rue St-Jacques -- Montréal
Tél. 4310 - 11 - 12 - 13

J. C. GAGNE, Directeur-Gérant.

Personnels

Les familles J.H. Campbell et J.A. Bonin sont parties pour une huitaine à Sorel, au chalet "Au Coin".

—Le Révérend Frère Théophane, directeur du Juvénat d'Arthabaskaville, le Révérend Frère Régis, sous-directeur de Victoriaville, et le Révérend Frère Charles, étaient de passage à la Maison-Mère de leur Communauté les RR. FF. du Sacré-Coeur, rue Laframboise.

—Le Révérend Frère Richard, professeur de musique à la Maison-Mère des RR. FF. du Sacré-Coeur, est de retour d'une promenade passée dans sa famille et chez ses confrères religieux à Victoriaville.

—M. et Mme Hormisdas Leduc, de cette ville, accompagnés de ses filles, Cécile et Thérèse, étaient de passage cette semaine, à St-Germain de Grantham, chez sa soeur, Mme Wilfrid Leclerc.

—Mlle Antoinette Coutu, de cette ville, est partie cette semaine pour aller demeurer définitivement à Montréal.

—M. et Mme Cyrille Lafleur, Mlle Esther Lafleur, et M. et Mme Aleé Beauchemin, de Woonsocket, R.I., étaient cette semaine les hôtes de M. et Mme Oscar Demers, après avoir visité St-Lambert, Montréal, Québec, Ste-Anne de Beaupré, St-Germain de Grantham, Sherbrooke, etc.

—Mlle Alice Paradis a passé une quinzaine de jours à Coleraine.

—M. J. Aleide Joyal, étudiant de Nicolet, était de passage à Saint-Hyacinthe, en route pour Saint-David d'Yamaska, après un voyage de plusieurs semaines dans la Nouvelle Angleterre.

—Mme Léopold Reeves est revenue d'un voyage à New-York.

—:o:—

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes :

Le 21.—Marie, Emérentienne, Rita, fille de Philias Beaunoyer et de Albertine Pérusse. Par. et mar., Ovila Riendeau et Marie-Louise Danis.

Le 23.—Marie, Jeanne, Laura, Hélène, fille de Ernest Sansoucy et de Hectorine Daoust. Par. et mar., P.H. Sauvé et Laura Daoust.

Le 23.—Marie, Claire, Roseline, fille de Ovila Palardy et de Yvonne Dupré. Par. et mar., Damase Palardy et Marie-Claire Arpin.

Le 27. — Charles, Léon, Armand, fils de Albert Rainville et de Eva Hébert. Par. et mar., Henri Rainville et Mildérise Lamothe.

Mariage :

Le 27. — Adélard Sénécal à Simonne Lussier.

Sépulture :

Le 23.—Exilda Larue, 72 ans, veuve de Joseph Grégoire.

Le 23. — Calixte Ledoux, 58 ans époux de Mélina Gobeille.

Le 25. — Jean-Paul, Emile, 10 mois, fils de Zoël Fontaine.

Le 25.— Jean-Paul, 5 jours, fils d'Eustache Cabana.

Le 26.—Alice Yvette, 7 mois, fille de Wilfrid Brière.

Le 27.—Gaston, 16 ans, fils de Amédée Duquette.

Le 29.—Virginie Gauthier, 29 ans, épouse de Joseph Langevin.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes :

Le 22.—Marie, Marguerite, Reine, fille de René Pelletier et d'Alice Berthiaume. Par. et mar., Wilfrid Berthiaume et Rose Anna Girouard.

29. — Joseph, Régis, Félix de Valois, Yves, enfant de Lucien Boivin et de Yvonne Maynard. Par. et mar., Régis Valois et Joséphine Valois.

29. — Marie, Corona, Adrienne, fille de Albéric Beauregard et de Corona Audette. Par. et mar., Albéric Audette et Eliza Gaudette.

Mariage :

28—Entre Edouard Renaud et Marie Rose Labrecque.

Sépultures :

23.—Laurent Gladu, 11 ans, fils de Adélard Gladu et de Pulchérie Ravenelle.

27.—Agapit Auger, 83 ans, veuf de Marie Alice Auger.

—:o:—

Canada
Province de Québec,
District de St-Hyacinthe
COUR SUPERIEURE
JOSEPH OZANAM DUPRAS, commerçant de gros, des cité et district de St-Hyacinthe.
Demandeur.
vs
NORBERT BERARD, fils, ci-devant du village de Massueville, district de Richelieu, présentement aux Etats-Unis d'Amérique.
Défendeur
Ordre est donné au défendeur de comparaître dans le délai d'un mois.
St-Hyacinthe, 20 août 1923
H.A. BEAUREGARD, P.C.S.
J.B. BOUSQUET,
Proc. du demandeur

Etes-vous fatigué après avoir mangé ?

Une sensation de fatigue nerveuse peut-être un indice qu'il y a dans votre organisme des poisons qui nuisent à votre digestion. Dans ces conditions, les aliments pris se transforment en de nouveaux gaz et poisons, affaiblissant considérablement le corps. Un simple mélange d'écorce de nerprun, de glycerine, etc., tel que dans *Adlerika*, chasse les poisons et gaz des intestins inférieurs et supérieurs. Ils chassent de votre organisme des matières que vous n'y auriez jamais crues, lesquelles empoisonnaient littéralement votre estomac, vous fatiguaient et vous énervaient. *Adlerika* est excellent pour prévenir l'appendicite.

En vente chez J.H.E. Brodeur, 155 rue Cascades, Saint-Hyacinthe.

—:o:—

Chemins de Fer Nationaux

Les expositions :

Toronto, du 25 août au 8 sept.
Québec, du 1er sept. au 8 sept.
Ottawa, du 7 sept. au 17 sept.

Tarif spécial réduit. Service de trains accommodant.

Pour tous renseignements relatifs au tarif réduit, s'adresser à E.O. Picard, 35 rue Laframboise.

—:o:—

Le gros gibier sera abondant

D'après le rapport des sportsmen qui ont visité dernièrement le nord de Québec et d'Ontario, le gros gibier sera très abondant cet automne. Les orignaux, les chevreuils et les ours sont particulièrement nombreux paraît-il.

Un sportsmen américain de passage à Montréal, M. Harry N. Michael, de Homestead, Penn., chasseur et photographe d'animaux sauvages déclare que dans le nord d'Ontario il a vu ce mois-ci jusqu'à sept gros orignaux ensemble. Il a pu les approcher assez près pour les photographier. M. Michael avait établi ses quartiers généraux à Pagura, Ont, sur la ligne du Chemin de fer national du Canada. Il a visité aussi les régions giboyeuses de Kowbash, Ogahella et Smith et il est si satisfait de son expédition que dès son retour aux Etats-Unis il organisera une excursion de chasse dans le nord. Déjà vingt-quatre sportsmen de ses amis ont décidé d'aller chasser le long de la ligne du Chemin de fer national dans le nord d'Ontario.

D'autres expéditions s'organisent qui iront poursuivre le gros gibier dans le nord de Québec. L'Abitibi et la région du Lac Saint-Jean recevront la visite de nombreux chasseurs cet automne. Sur la ligne du Lac Edouard et de Chicoutimi, à travers le Parc National des Laurentides, les ingénieurs qui conduisent les locomotives du chemin de fer national voient des orignaux presque chaque jour, sur la voie. On rapporte aussi que le gibier est très abondant dans les environs de la Tuque et dans l'Abitibi.

* * *

La vie nous est donnée: nous la gagnons en la donnant.



Les vêtements qui plaisent aux femmes

sont certainement ceux que les hommes devraient porter. Nos complets et pardessus attirent particulièrement l'attention des dames, à cause de leur coupe moderne et de leur façon parfaite. Ils plaisent aussi par la qualité des tissus, qui sont toujours de qualité de premier ordre.

HARDES FAITES — TEL. P. OLESKER NO. 4 — MERCERIE ET CHAPEAUX — 179 RUE CASCADES ST HYACINTHE

ABONNEZ-VOUS AU

Courrier de St-Hyacinthe

Le plus vieux journal français du Canada

et le plus dévoué aux intérêts de la population de St-Hyacinthe et des environs. :: :: :: ::

CANADA $1.50 par an
ETATS UNIS $2.00 " "

CANADA
Province de Québec
District de St-Hyacinthe
IN RE : Succession Joseph Alfred Godard, Marchand de St-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné que la soussignée Madame Hedwidge Samson, veuve de Joseph Alfred Godard, demeurant en la cité de St-Hyacinthe, a été autorisée par une Ordonnance du Tribunal de la Cour Supérieure du district de St-Hyacinthe en date du vingt neuf août mil neuf cent vingt a accepter et de fait accepte, sous bénéfice d'inventaire la succession du dit feu Joseph Alfred Godard en son vivant négociant de la ville de St-Hyacinthe et le legs résiduaire qui lui est fait par son testament reçu devant F.X.A. Boisseau, notaire, le treize septembre mil neuf cent quatre.

Toute personne ayant une réclamation a faire contre la succession est priée de la produire au bureau du notaire soussigné et toute personne endettée envers la succession est requise de s'acquitter de sa dette au même lieu, dans les quinze jours d'aujourd'hui.

DONNE à St-Hyacinthe ce trente août mil neuf cent vingt trois.

HEDWIDGE SAMSON GODARD
Morin et Morin, notaires

—:o:—

Les gaietés du prétoire

Un aimable magistrat du parquet de... est en ce moment très vivement préoccupé par la santé de sa femme qu'il aime et qui est gravement malade.

Hier, il s'épanchait dans le sein d'un avocat de ses amis.

—Vous ne sauriez croire combien cette angoisse est pénible...Etre forcé de la quitter quand je voudrais être toujours près d'elle...Hier surtout....En partant, je l'avais trouvée très faible. Je n'en ai pas dormi de l'audience!

* * *

L'esprit aiguisé mais qui manque de largeur se plante sur chaque pointe et ne remue pas.

B. L. Wester,
COMMERÇANT DE
Fruits et Légumes
SPECIALITÉ
POMMES ET PATATES
117 rue Cascades, St-Hyacinthe, P.Q.
TEL. BELL 633

Dr W. L. LEWIS
Des Hopitaux de Londres, Paris
531a rue St-Denis, - MONTREAL
Maladies de l'Estomac, du Coeur et des Poumons.
CONSULTATIONS: — MIDI A 4 HEURES ET PAR CORRESPONDANCE.

Les chrétiens qui se laissent aller au courant des plaisirs mondains sont de pauvres moutons qui vont se promener et s'amuser du côté des loups: tôt ou tard, ils seront dévorés.

Mgr de Segur

ALLONS AU CONGRES EUCHARISTIQUE ! QUEBEC 12 16 SEPTEMBRE 1923

MARIAGE

Le 20 du courant, à Notre-Dame de St-Hyacinthe par le révd. Messire Edouard Lecours, M. Antoine Dion, à Dlle Amélie Sicotte, tous deux de Notre-Dame.

(23 novembre 1866)



Je N'attendrai Pas un Jour de Plus

$10

Elle est bien inspirée, la ménagère qui décide, une fois pour toutes, de se débarrasser de la chaleur, des ennuis et de la dépense occasionnée par un poêle à combustible. Un paiement initial, insignifiant, de $10. installe un Poêle Electrique dans la cuisine. Les autres paiements sont échelonnés convenablement.

SANS TARDER, PROCUREZ-VOUS CE POELE ELECTRIQUE

vous coulerez des heures douces, dans une cuisine où il n'y aura ni charbon, ni cendre, ni suie. Demandez à notre représentant de vous démontrer les qualités éminentes d'un Poêle Electrique, au point de vue confort et économie.

Nous allouons pour les vieux poêles à combustible. Informez-vous-en.

SOUTHERN POWER CANADA

Southern Canada Power Company Limited.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE. — Un tailleur d'expérience pourrait trouver de l'emploi en s'adressant à la Maple Leaf Overall Co., rue Mondor, St-Hyacinthe.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une bonne. S'adresser à 317 rue Girouard.

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante pour petite famille. S'adresser au No 244 rue Girouard.

A LOUER.—*Une maison située dans* le quartier cinq au No 4 rue St-Pierre, 9 appartements. S'adresser sur les lieux.

BUREAUX A LOUER à Saint-Hyacinthe, occupés par des médecins depuis plus de 50 ans. Dernier occupant: Dr U. Jacques. Place centrale, 4 pièces. Site très avantageux pour jeune médecin. S'adresser à Mme J.H. Lemay, 90 Mondor, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE. —Un ameublement de salon et un bycicle. S'adresser à Wilfrid Lavallée, village St-Antoine.

A VENDRE. — Maison privée bien située et pourvue de toutes les améliorations modernes. Conditions faciles. S'adresser au No 312 rue Girouard, St-Hyacinthe.

A VENDRE. — Ameublement de maison à vendre de gré à gré à de bonnes conditions. S'adresser au No 6 rue Larocque.

SPECIAL AUX DAMES ET DEMOISELLES
Corsets Spéciaux Spirella,
Compagnie Niagara,
vendus sur mesure
A vendre : objets en caoutchouc, bijouteries de toutes sortes. Spécialités: colliers de perles et boucles d'oreilles, etc. Traitements de Mme Summer. Sirop pour la toux et la coqueluche.
Mme ULRIC BOUVIER
30 William St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER.— Rue Concorde, No. 80, magnifique chambre, avec électricité et usage du téléphone. Prix modéré. Madame Georges Lagacé.

SERVANTE DEMANDEE. — pour ménage sans enfants. Peu d'ouvrage. S'adresser au *Courrier*.

A LOUER. — Magasin de 55 pds de profondeur, rue Cascades, voisin du magasin J. A. Godard, deux vitrines, système de chauffage. En bon ordre. S'adresser au magasin Godard, ou à Mme Louis Marier, 23 rue Dessaulles.

PENSIONNAT
Dirigé par les Clercs de St-Viateur
A ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
ENTREE, LE JEUDI 6 SEPT.

Rue LAFONTAINE : 4 appartements, $9.00 par mois prendre au 1er octobre.
Rue NOTRE DAME : 4 appartements, $10.00 par mois, prendre au 1er octobre.
Rue BOURDAGES, 4 appartements et un autre au dernier étage. Garde-robes. A prendre immédiatement, au 3ème étage $9.00.
Rue BOURDAGES, 4 appartements et un autre app. au dernier étage, libre au 1er Octobre, au 2ème étage, $11.00.
A VENDRE. —Un clavigraphe Remington de première qualité. Prix $30.00.
Pour plus amples informations, adressez-vous au bureau d'EUGENE BENOIT, 90 Ste-Anne St-Hyacinthe

TRANSPORT GENERAL — Pianos, valises, meubles, effets de ménage, etc. Camion automobile à l'heure, à la journée ou au voyage. Tél. 220, Osias Chenette, 6 Larocque, St-Hyacinthe.

MACHINE A SABLER.— M'étant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction.
E.A. GENDRON, 244 rue Cascades

Collections de comptes, dettes, billets, jugements, et achat d'hypothèques par une maison de Montréal, digne de confiance, qui peut vous recouvrer votre argent. Prix 10% Références : Agence Commerciale de McNaughton Goodstone & Michaud, Montréal.
Dominion Financial Corporation ltd
232 rue St-Jacques, Montréal

BIBLIOTHEQUE. — On demande à acheter une bibliothèque à rayons démontables. S'adresser au *Courrier*.

Clavigraphes

Clavigraphes, reconstruits à neuf de toutes les marques et prix à la portée de tous. Sans clavigraphes votre commerce ou profession n'est pas complet.

Réparation de clavigraphes de toutes les marques, Rubans, Papier carbon, Brosses, Huile, etc.

Machines pour écrire et protéger les chèques, pour empêcher la majoration du montant.

CIE DES CLAVIGRAPHES
58 rue St-Jacques Montréal

MESDAMES, j'ai l'agence pour Corsets Spirella, Brassières et Caoutchouc. Etant corsetière Spirella et domiciliée dans ce district, mon expérience est à votre service. Sans obligation de votre part, vous pouvez communiquer avec moi par lettre, carte postale, ou téléphone pour tout ce qui regarde ma profession.
Madame A. BOUSQUET
Tél. 415J 85 rue Bourdages
St-Hyacinthe.

POELE ELECTRIQUE, à vendre, avec fourneau, ainsi qu'une voiture à pain (été). Bon marché. S'adresser à Albert Lanoix, Saint-Hugues.



Encourageons les notres

INCONTESTABLEMENT
— LA —
REINE des BIERES

Mousseuse,
Nutritive,
Stimulante

DEMANDEZ-LA PARTOUT

Le Porter Champlain

est reconnu comme le meilleur reconstituant

EN VENTE CHEZ:
H. MESSIER & FILS, EPICIERS, 46 rue Cascades
ST-HYACINTHE